

ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE

► M. Messahel reçu à Minsk par le président biélorusse

► Messahel s'entretient à Minsk avec son homologue biélorusse

P. 24

ALGÉRIE - IRAN

Un mémorandum d'entente signé entre l'APS et l'Agence iranienne IRNA

P. 24

ALGÉRIE - CANADA

M. Benmeradi évoque la coopération bilatérale avec les ambassadeurs de Russie et du Canada

P. 24

ALGÉRIE - ESPAGNE

Le général-major Menad Nouba en visite officielle en Espagne (MDN)

P. 24

FINANCES

La Banque d'Algérie appelle les banques à plus de flexibilité avec les épargnants

La Banque d'Algérie a adressé hier une note aux banques les exhortant à respecter leurs obligations légales en donnant davantage de souplesse aux opérations de dépôts de fonds et de l'accès à ces dépôts par les épargnants, ont indiqué à l'APS des responsables de cette institution monétaire. En effet, "il est apparu qu'au nom d'une interprétation, souvent abusive et non fondée, des dispositions de la loi régissant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, certains guichets bancaires ont été à l'origine de refoulement de capitaux de manière arbitraire et sans justifications réglementaires", constate la Banque d'Algérie dans cette note.

P. 7



M. Slimane Mesdoui, nouveau président de la Fédération algérienne de karaté (FAK), invité hier du Forum de DK NEWS PRÉPARATIFS AU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE KARATÉ

La FAK à pied d'œuvre

Slimane Mesdoui, nouveau président de la Fédération algérienne de karaté (FAK), qui a été élu le 20 janvier 2018 avec 36 voix pour contre 10 voix, n'a pas manqué d'insister sur l'importance de rassembler tous les acteurs et athlètes algériens, afin de se tourner vers l'avenir et le développement du sport roi à commencer par le karaté.

Pp. 6-7



PARTI FLN
M. Ould Abbas examine avec l'ambassadeur d'Espagne à Alger l'intensification de la coopération bilatérale

P. 3

SANTÉ

DIABÈTE : pourquoi prendre soin de vos gencives

P. p 12-13

REPORTAGE

TRÈS ATTENDU PAR LES FIDÈLES CLIENTS DE L'ENTMV

Le Tariq Ibn Ziyad bientôt de retour

P. 23

F TBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE :

L'ES Sétif valide son billet pour les 16^{es} de finale

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LETERRORISME
5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Batna et Jijel

P. 3

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h au niveau de la Kasma des moudjahidine de Sidi M'hamed, la 237e rencontre élargie aux musées et directions régionales des moudjahidine

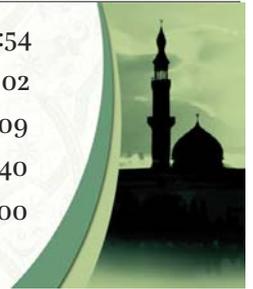
consacrée à l'enregistrement de témoignages sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur l'utilisation des pseudonymes par les moudjahidine pour cacher leurs identités.



Horaire des prières

Jeudi 6 Joumada al thania 1439

Fajr	05:54
Dohr	13:02
Asr	16:09
Maghreb	18:40
Isha	20:00



ORAN Ouverture du 9^e Salon international du Tourisme



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hassan Mermouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie d'ouverture de la 9^e édition du Salon international du Tourisme, des Voyages, des Transports et de l'Équipement et services pour hôtellerie (SLAHA 2018).

AGRICULTURE ET PÊCHE Bouazghi à Souk Ahras

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Souk Ahras.



LE 1^{ER} MARS À DAR EL-BEIDA Célébration de la Journée mondiale de la Protection civile



À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, la Direction générale de la protection civile (DGPC), organise jeudi 1er mars à partir de 9h au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, une cérémonie pour marquer l'événement.

CE MATIN À ZÉRALDA 7^e Congrès national des scouts

L'association des anciens scouts musulmans algériens (SMA), tiendra son 7^e congrès national, ce matin à partir de 10h, à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda.



CENTRE DE PRESSE DU 5-JUILLET Remise des clés de logements LPL



Le wali d'Algier, M. Abdelkader Zoukh, présidera cet après-midi à partir de 13h au centre de presse du stade du 5 juillet, la cérémonie de remise de clés de logements publics localitifs aux bénéficiaires dans les communes de Cheraga et Mahelma.

THÉÂTRE MUNICIPAL D'ALGER-CENTRE Présentation de la pièce «Moi et le Marshall»

La commune d'Alger Centre, présentera ce soir à partir de 18h au théâtre municipal d'Alger-Centre (Ex-Casino), une pièce théâtrale intitulée «Moi et le Marshall».



Météo



	Max	Min
Alger	12°	03°
Oran	13°	06°
Annaba	13°	07°
Béjaïa	11°	05°
Tamanrasset	22°	07°

SALLE IBN ZEYDOUN Concert de musique malouf

L'Office Riadh El Feth (Oref), organise ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, un concert de malouf animé par l'artiste Abbas Righi. Ce rendez-vous sera le lieu de rencontre de divers styles, allant de la Nouba au Hawzi, passant par le aroubi et le Mahdjouz.



ALGÉRIE-POSTE Emission d'un timbre célébrant la Journée internationale de la langue maternelle

Algérie Poste (AP) a procédé hier à l'émission d'un nouveau timbre-poste commémoratif d'une valeur faciale de 25 DA, à l'occasion de la Journée Internationale de la langue maternelle, célébrée cette année sous le thème "Préservation de la diversité linguistique dans le monde et promotion du multilinguisme en vue de réaliser les objectifs de développement durable", indique un communiqué d'AP. La vente anticipée de ce timbre-poste est prévue aujourd'hui dans les 48 Recettes principales d'Algérie Poste, situées au niveau des chefs-lieux de wilaya, alors que la vente générale est prévue samedi 24 février 2018, à travers tous les bureaux de poste, précise la même source, ajoutant qu'une enveloppe "1er Jour" sera mise en vente au prix de 7 DA avec une oblitération 1er Jour illustrée. La Journée internationale de la langue maternelle a été proclamée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en novembre 1999, en hommage au peuple Bengali, et célébrée chaque année depuis le 21 février 2000 afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme. L'Algérie qui s'est engagée à appliquer toutes les conventions relatives à la préservation et la promotion de la diversité culturelle et linguistique, célèbre chaque année la Journée internationale de la langue maternelle.

DEMAIN À ALGER Célébration de la Journée nationale de La Casbah



À l'occasion de la célébration de la journée nationale de la Casbah, l'Établissement Arts et Culture, organise vendredi 23 février, une série de concert et de spectacles à travers plusieurs communes de la capitale. Au programme à partir de 17h, spectacles (zorna) avec les troupes : Bouchenafa Hocine (Didouche mourad), Merkana Amar (Esplanade du TNA), Khokho Djamel (Place Kettani) et Boubakoura Mustapha (Trois horloges). Des concerts chaabi sont prévus à partir de 20h avec comme amateurs les artistes : Chercham Abdelkader (Ecole de musique de Kouba), Sid Ali Lekkam (Ecole de musique de Cheraga), Karim Aouidet (Bibliothèque Rachid Kouach) et Tahar Zehani (Bibliothèque Aban Ramdan).

DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER Spectacle flamenco-jazz du projet «Conexión»

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) entame sa programmation musicale 2018 en organisant demain vendredi 23 février à 20h, à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, un spectacle flamenco jazz du projet «Conexión» présenté par le duo Chicuelo & Mezquida, en partenariat avec l'Opéra d'Alger, l'Ambassade d'Espagne en Algérie, l'Institut Cervantès d'Alger, l'Institut Ramon Llull de Barcelone, avec le soutien du marché de musique «Fira Mediterrània Manresa».



SAMEDI 24 FÉVRIER À ALGER Campagne de sensibilisation sur le médicament générique

Une campagne de sensibilisation sur le médicament générique sera organisée samedi 24 février au niveau de la Grande poste (station métro Tafoura). Cette action de proximité est placée sous le thème «Le générique n'est pas toxique... efficacité et qualité identique...son prix est sympathique et c'est plutôt bénéfique».

HABITAT

Séminaire sur les villes : une série de recommandations pour la promotion des cités algériennes

Le séminaire sur les villes algériennes, tenu mardi à Alger, s'est clôturé par une série de recommandations visant la promotion des cités existantes et la construction de celles à venir, en conformité avec le développement durable et l'écoconstruction.

Les nombreux participants nationaux et étrangers à ce séminaire, organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ont recommandé notamment l'engagement, en urgence, d'un processus, impliquant l'ensemble des intervenants, pour la promotion des villes algériennes.

L'implication de la société civile (les associations et les comités de quartiers) dans les actions à mener et l'ancrage de la culture citadine, notamment chez les enfants et les jeunes personnes, sont des impératifs pour la promotion des villes, ont-ils soutenu.

Les séminaristes ont également préconisé l'actualisation du cadre juridique régissant les aspects liés à la construction et l'entretien des villes, ainsi que la mise en place d'une stratégie nationale globale, élaborée sur la base de dialogue et de concertation, pour la promotion des cités.

Les participants aux quatre ateliers thématiques mis en place lors du séminaire, ont appelé, par ailleurs, à la relance du prix annuel de la République pour la plus belle ville algérienne et à la création d'une banque de données relative au potentiel et patrimoine de chaque ville.



Selon les participants, il est nécessaire d'octroyer un statut spécial aux villes métropolitaines en raison de leur complexité et d'installer des systèmes de veille et d'alerte pour prévenir les villes des catastrophes naturelles. Les recommandations ont aussi mis en exergue le rôle du citoyen dans la rationalisation de la consommation des énergies fossiles pour réduire la pollution et dans la promotion de l'utilisation d'énergies alternatives, ainsi que dans la préservation de l'eau.

Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a affirmé que l'ensemble des recommandations formulées lors du séminaire constitueront une plateforme pour les actions futures en faveur de la promotion des villes algériennes et de leur préservation. Il a, dans ce sens, expliqué que les collectivités locales étaient au cœur de tout projet visant la promotion de la ville, ajoutant que cette promotion devrait être associée à la croissance économique et à la protection de l'environnement, conformément aux définitions modernes de la cité intelligente.

Pour rappel, le séminaire intitulé "La ville algérienne face aux enjeux et défis du développement", avait constitué une occasion de mener une réflexion entre les chercheurs, les décideurs, les professionnels et les acteurs impliqués dans le développement durable autour de la ville, son avenir et les voies de son développement.

Le séminaire, qui avait coïncidé avec la célébration de la Journée nationale de la ville, tendait également à constituer une participation active au traitement de la problématique de la ville, de son développement et de sa durabilité, à l'échelle locale et nationale.

LA MINISTRE DE LA POSTE, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DES TECHNOLOGIES ET DU NUMÉRIQUE, M^{ME} FARAOUN, A AFFIRMÉ : Débit internet: l'UIT seule instance habilitée à classer les pays

La ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Houda Imane Faraoun, a affirmé mardi à Alger, que l'Union internationale des Télécommunications (UIT) était la seule instance habilitée à classer les pays concernant le débit internet ou d'autres questions liées aux télécommunications.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'adoption de la loi relative à la Poste et aux communications électroniques à l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre a indiqué que "l'UIT est la seule instance habilitée en vertu des moyens et des informations précises dont elle dispose à classer les pays concernant le débit internet."

A une question relative au classement de l'Algérie parmi les pays à faible débit, établi par un organisme étranger, Mme.

Faraoun a indiqué que cet organisme n'est "pas connu" et son rapport est "erroné", soutenant que l'UIT, qui est une instance onusienne reconnaît que l'Algérie est en progrès

chaque année. "Ces rapports erronés visent probablement à pousser l'Algérie à ouvrir davantage son marché au produit étranger non pas pour l'investissement mais pour que des sociétés étrangères aient le monopole du marché dans un secteur aussi stratégique que les télécommunications", a souligné la ministre.

Mme Faraoun a de nouveau affirmé qu'Algérie Télécom préservera le monopole à travers les wilayas car il s'agit, a-t-elle souligné, de "la souveraineté de l'État et de sa sécurité". Concernant l'ouverture du "dernier kilomètre" visant à garantir l'acheminement direct des services aux citoyens, la ministre a fait savoir que la loi permet l'investissement aux entreprises économiques privées.

"L'ouverture du dernier kilomètre à l'investissement créera la valeur ajoutée et offrira aux abonnés des services en ligne comme la télévision numérique, ou des services en matière d'éducation et de santé via internet", a précisé la ministre.

PARTI FLN

M. Ould Abbas examine avec l'ambassadeur d'Espagne à Alger l'intensification de la coopération bilatérale

Le secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas, s'est entretenu mardi à Alger avec l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Santiago Cabanas Ansorena, sur la coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique, a indiqué un communiqué du parti.

Les deux parties ont mis l'accent durant la rencontre sur la nécessité de renforcer les relations d'amitié entre les deux peuples et d'intensifier la coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment sur le plan économique.

M. Ould Abbas a évoqué les "opportu-

nités d'investissement en Algérie pour les entreprises espagnoles, conformément à la feuille de route tracée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika", a précisé le communiqué.

Le SG du parti FLN a saisi cette occasion pour saluer la qualité des relations qui lient les deux pays dans les domaines politique et économique ainsi que dans la lutte contre le terrorisme.

La "convergence des points de vue des deux pays dans différents domaines et questions" a été mise en évidence par les deux parties, ajoute-t-on de même source. M. Ould Abbas a



évoqué par ailleurs la question sahraouie, rappelant la position de l'Algérie constante et conforme à la légalité internationale concernant le Sahara occidental.

PRÉSIDENTE

Constantine : un quota supplémentaire de 64 carnets de Hadj au profit des personnes âgées de 70 ans et plus

Un quota supplémentaire de 64 carnets de Hadj, destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans, ayant participé plus de dix fois au tirage au sort du hadj sans succès, a été accordé à la wilaya de Constantine conformément à une décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a-t-on appris, mercredi, du directeur des Affaires religieuses et des wakfs, Fanit Lakhdar.

Les noms des futurs hadjis âgés de 70 ans et plus, qui s'ajouteront à la liste de la délégation algérienne qui effectuera le pèlerinage de la saison 2018, seront annoncés lors d'une opération de tirage au sort prévue, samedi prochain, à partir de 9 heures au siège de la wilaya de Constantine sis à la cité Daksi Abdeslam, a fait savoir M. Fanit.

Précisant qu'un quota de 702 carnets de hadj a été alloué à la wilaya de Constantine pour l'année 2018, le même responsable a affirmé que la wilaya de Constantine compte 22 550 inscrits cette année au tirage au sort, enregistrant une légère augmentation comparativement à l'année précédente, où 21.763 personnes ont postulé.

Le directeur des Affaires religieuses et des wakfs a déclaré, à ce propos, que 730 personnes ont été tirées au sort en 2017, attribuant cette hausse à l'amélioration des modalités de participation au tirage au sort, notamment la modernisation des services du site internet destiné à l'inscription des candidats en ligne, ainsi que la facilitation des mesures administratives concernant le dossier à fournir.

En vue de réussir la saison du Hadj de l'année 2018, une large campagne de sensibilisation sera organisée "prochainement" à travers les douze communes de la wilaya de Constantine afin d'inculquer aux futurs hadjis le rituel du pèlerinage, a-t-il ajouté.

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait décidé, lundi dernier, d'octroyer un quota supplémentaire de 2.000 carnets de Hadj pour les citoyens algériens âgés de 70 ans et plus qui ont participé dix fois et plus, sans succès au tirage au sort, en réponse à leurs multiples demandes et leur désir d'accomplir ce rite.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Batna et Jijel (MDN)

Cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à Batna et Jijel par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également détruit 7 casemates pour terroristes, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 20 février 2018 lors d'opérations distinctes menées à Batna et Jijel (5e Région militaire), cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes et ont détruit sept (7) casemates pour terroristes", précise la même source.

Dans le même contexte, un détachement de L'ANP "a saisi à Bordj Badji Mokhtar (6e RM), cinq (5) roquettes 122 mm, (13) détonateurs ainsi que des outils de détonation, tandis qu'Eune (1) bombe de confection artisanale a été détruite à Tébessa (5e RM)".

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de L'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset et In Guezzam (6 RM), trois (3) contrebandiers, un camion, un véhicule tout-terrain, (2,2) tonnes de denrées alimentaires, (1.180) litres de carburant et des outils d'Équipement", tandis que d'autres détachements "ont appréhendé, à Biskra, El Oued et Djanet (4e RM) trois (3) contrebandiers et saisi un camion, (4000) litres de carburant, (23) quintaux de tabac et (7.464) unités de différentes boissons".

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Tlemcen (2e RM), en coordination avec des éléments de la douane, un narcotraffiquant en possession de (46) kilogrammes de kif traité, alors que (31) immigrants clandestins de différentes nationalités "ont été interceptés à Tlemcen, Adrar, Bécharr et Laghouat", rapporte également le communiqué.

ENVIRONNEMENT

M^{me} Zerouati appelle à faire de Dhraâ Errich une ville qui donne la mesure de notre conscience des défis environnementaux

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, a appelé mardi à Annaba à faire de la nouvelle ville Dhraâ Errich une cité à travers laquelle est jaugé le degré de notre conscience par rapport aux défis environnementaux.

Cette nouvelle ville, appelée à accueillir 200.000 habitants, "est une précieuse opportunité pour commencer avec sérieux à travailler conformément aux critères de développement durable", a affirmé la ministre, relevant que cette orientation repose, en premier, sur l'exploitation et la gestion intégrée et rationnelle des énergies renouvelables et de l'eau et la maîtrise de la gestion des déchets et leur recyclage.

Mme Zerouati qui a suivi un exposé sur cette nouvelle ville a indiqué que l'investissement dans les énergies renouvelables et le recyclage des eaux et des déchets doivent se concrétiser sur le terrain par la création d'une ville intelligente dans l'exploitation de l'énergie et la préservation de l'environnement.

Elle a insisté, à ce propos, sur l'association du citoyen dans cette orientation par le recours au tri et la généralisation de l'éclairage par les énergies renouvelables.

La ministre a inauguré, au début de sa visite, le jardin méditerranéen d'Ain Achir qui est un espace vert de 65 hectares aménagé pour la détente et la récréation et proposant des activités d'éducation écologique.

Ce parc urbain, aménagé pour 350 millions DA, comprend notamment 20 km de pistes pour randonneurs en plein espace forestier, une piscine, un lac et des jardins botaniques.

Devant également disposer d'espaces de services et structures récréatives et commerciales en cours d'aménagement, ce parc doit "réviser le système d'exploitation et de gestion de l'eau", a affirmé la ministre qui a appelé à en faire "un espace d'éducation écologique des enfants, de détente pour les familles et de pratique sportive pour les athlètes".

Mme Zerouati a inspecté, dans la commune d'Oued El-Aneb, l'unité privée d'extraction des huiles essentielles avant de visiter à El Bouni la société des fertilisants d'Algérie, Fertial, qui, selon les explications données, consacre 20 % de son budget au respect des critères environnementaux.

À la maison de l'environnement d'Annaba, la ministre a présidé la signature d'une convention de partenariat entre cette structure et l'université Badji Mokhtar et y a visité une exposition sur les activités d'éducation écologique et de protection de l'environnement.

Elle y a également présidé la remise d'attestation de qualification aux cadres des établissements de rééducation d'Annaba qui ont suivi une formation à la gestion durable de l'eau et au tri des déchets.

La ministre devait poursuivre sa tournée par la visite d'une exposition sur le matériel utilisé par les entreprises Annaba Madhifa, l'entreprise d'amélioration urbaine et le centre d'enfouissement technique des ordures, ainsi que sur les efforts déployés pour la promotion de l'environnement et du cadre de vie des habitants de la wilaya.

APS

PARLEMENT

Adoption du projet de loi définissant les règles générales relatives à la Poste et aux télécommunications

Le projet de définissant les règles générales relatives à la Poste et aux télécommunications a été adopté, mardi à la majorité, par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière présidée par M. Saïd Bouhadja en présence de la ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Imane Houda Feraoun.

Le texte de loi, pour l'adoption duquel se sont abstenus des députés du Parti des travailleurs (PT), fixe les conditions à même de développer et fournir des services de poste et de télécommunications de "qualité", les conditions générales de leur exploitation par les opérateurs et définit en outre le cadre institutionnel d'une Autorité de régulation, "autonome et indépendante".

Cette loi s'applique aux "activités postales et de télécommunications, et ce, y compris la télédiffusion et la radiodiffusion en ce qui concerne la transmission, l'émission et la réception à l'exclusion du contenu des activités audio-visuelles et des médias électroniques au sens de la loi organique n 12-05 du 18 safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative à l'information".

La loi stipule que les activités de la poste et des télécommunications "sont soumises au contrôle de l'Etat", qui veille dans le cadre des prérogatives attachées à ses missions générales à "la dé-

finition et l'application des normes d'établissement et d'exploitation des différents services".

L'Etat veille également à la "sécurité des réseaux de télécommunications, à la continuité et à la régularité des services offerts aux publics, au respect des règles d'une concurrence loyale entre les opérateurs et à l'égard des usagers et clients, à la fourniture conforme aux prescriptions légales et réglementaires du service universel, au respect des prescriptions exigées en matière de défense nationale et de sécurité publique, au respect des principes de la morale, au respect, par les opérateurs, de leurs obligations légales et réglementaires".

La loi énonce, en outre, que l'Etat, dispose, dans le cadre de ses prérogatives de contrôle de la poste, de "l'usage exclusif du territoire postal et en assure l'exploitation par des opérateurs selon les conditions et modalités d'exploitation définies par les dispositions de cette loi". Dans le cadre de ses pré-



rogatives de contrôle des télécommunications, l'Etat "exerce, conformément aux dispositions constitutionnelles, de la souveraineté sur l'ensemble de son espace hertzien et de l'usage exclusif du spectre des fréquences radioélectriques".

Pour rappel, la Commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'APN a examiné, le 16 décembre dernier, 19 amendements proposés au texte, axés essentiellement sur la reformulation de certains articles pour permettre à l'opérateur historique de bénéficier du soutien de l'Etat pour couvrir l'ensemble du territoire national et de l'exempter, dans

le domaine des télécommunications, de comparaître devant le Conseil de la concurrence.

Les amendements ont proposé, en outre, l'obligation pour le conseil d'Etat de trancher dans les délais fixés à l'article 21 sous peine de nullité.

L'opérateur lésé peut réclamer ses droits conformément à la loi.

Il a été proposé également l'identification de toutes les lignes "inconnues" et l'application des mesures coercitives à tout opérateur défaillant.

Les rédacteurs des amendements ont proposé enfin la rédaction du chèque postal en langue arabe.

LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2015 :

M. Raouya : Les recommandations et les observations seront prises en compte

Le ministre des Finances, Abderahmane Raouya a affirmé, mardi à l'issue du vote à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de loi portant Règlement budgétaire de l'exercice 2015, que le Gouvernement prendra en charge "progressivement" les recommandations de la commission du Budget et des finances ainsi que les observations de la Cour des comptes concernant "les insuffisances relevées dans plusieurs domaines".

"Je peux vous assurer que le Gouvernement prendra en charge progressivement les recommandations de la Commission des finances et du budget de l'APN et de la Cour des comptes en vue de remédier aux insuffisances relevées dans les différents domaines", a précisé le ministre au terme de la séance plénière présidée par le président de l'APN, Saïd Bouhadja.

Il a indiqué également que les débats autour du projet de loi portant Règlement budgétaire de l'exercice 2015 ont permis d'apporter des éclairages sur la gestion de la dépense publique en 2015, notamment en matière de prise en charge des besoins du citoyen, de la mise en œuvre des programmes publics et de relance de l'économie nationale.

Les députés de l'APN avaient adopté à la majorité, dans la matinée de mardi, le projet de loi portant Règlement budgétaire de l'exercice 2015.

Les députés du Parti des travailleurs (PT) et du Front des Forces Socialistes (FFS), de l'Union Nahda-Adala-Bina et du Mouvement de la Société pour la

paix (MSP) ont voté contre, tandis que les députés du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) se sont abstenus de tout vote lors de la séance à laquelle ont assisté le ministre des Relations avec le Parlement Tahar Khaoua et la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun.

Pour rappel, la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a appelé, dans son rapport sur le projet de loi portant Règlement budgétaire de l'exercice 2015 à remédier aux insuffisances constatées par la Cour des comptes en matière de gestion du budget de l'Etat.

La Commission a souligné également l'importance de mettre en place des mécanismes de coordination entre la Direction générale des prévisions et des politiques et le reste des Administrations centrales du ministère des Finances pour l'adoption de données économiques et financières exactes en vue de déterminer les prévisions des projets de loi de Finances.

Le même rapport a mis en avant, en outre, la nécessité d'instaurer une politique de prévision efficace à travers une vision prospective en vue de déterminer les estimations budgétaires en fonction des besoins réels des secteurs.

En matière fiscale, la Commission a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les efforts fournis en matière de recouvrement des ressources fiscales ordinaires et le reste du recouvrement

fiscal à travers le renforcement des procédures de recouvrement et l'activation du suivi des contribuables par l'administration fiscale, outre le contrôle attentif des déclarations des contribuables, à travers le constat continu et le recours à tout type de contrôle en vue de s'assurer du respect des engagements fiscaux.

Le rapport recommande, dans ce sens, d'accélérer la révision de la loi n 84-17 relative aux lois de Finances en fixant l'exercice concerné par la loi portant Règlement budgétaire (n-2 au lieu de n-3).

Répondant aux préoccupations des députés lors de l'examen du projet de loi portant Règlement budgétaire 2015, M.

Raouya avait précisé, dimanche dernier, que les services de son département s'attelaient à apporter les "dernières retouches" aux dispositions de loi n 84-17 relative aux lois de Finances, ajoutant que "tous les efforts sont consentis pour le présenter au Parlement durant l'année en cours".

Les amendements en cours d'élaboration porteront sur la révision de l'année de référence concernée par la loi du Règlement budgétaire, fixée actuellement à l'année qui précède l'examen de la loi de trois (3) années (n-3).

Le ministre a indiqué que la réduction de la durée de présentation du projet de loi portant Règlement budgétaire s'inscrivait dans le cadre des "réformes et actions de modernisation en matière de budget, de comptabilité et de fiscalité".

SÉCURITÉ ET LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Les programmes de formation ont contribué à la réalisation d'un bond qualitatif

Le directeur de la sécurité publique, le contrôleur de police, Aïssa Naili, a fait savoir mardi à Alger que les programmes de formation tracés par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), avaient contribué grandement à la réalisation d'un bond qualitatif en matière de sécurité des citoyens.

Présentant le bilan annuel des activités de la Sûreté nationale pour l'année 2017, M. Naili a indiqué que l'actualisation des programmes de formation et de formation continue ainsi que l'échange d'expertises "ont contribué à la réalisation d'un saut qualitatif" en matière de sécurité des citoyens, faisant état de 885.000 policiers mobilisés pour renforcer la sécurité publique à travers le territoire national.

Le bilan présenté a enregistré 5.109 cas relatifs aux contestations sociales et professionnelles ayant occasionné 223 blessés dont 192 policiers, outre 2013 cas de violence dans les stades soit une réduction de 39 cas par rapport à l'année 2016.

Le contrôleur de police a indiqué que 114 formations spécialisées avaient été programmées au profit de plus de 3.200 policiers en matière de sécurisation des stades.

S'agissant de lutte contre la drogue, 5035 opérations ont été enregistrées avec le transfert de 413 individus aux services de la police judiciaires, selon le même bilan, qui a fait état de 10.282 interventions effectuées pour contenir des agressions verbales ou physiques.

Ce qui est de la protection de l'environnement, M. Naili a indiqué l'enregistrement de 36.302 infractions et l'éta-

blissement de 32.400 rapports outre le transfert de plus de 15.000 dossiers à la justice.

Soulignant, par ailleurs, l'impératif de renforcer la prévention pour réduire les accidents de la route, le même responsable a révélé que 759 actions préventives et de sensibilisation ont été effectuées.

De son côté le directeur de la Police aux frontières, le contrôleur de police, Hamid Goucem, a affirmé que les services de la police aux frontières ont contrôlé en 2017 15.627.551 voyageurs contre 13.333.274 en 2016 soit une augmentation de 17,21%.

Evoquant les mesures de facilité entreprises par les services de Sûreté visant à sécuriser les citoyens notamment au niveau des aéroports, le même responsable a fait état de l'annulation de la fiche de police, de la fouille corporelle et de l'opération de reconnaissance des bagages durant les vols intérieurs et internationaux.

Pour sa part, le contrôleur de police, directeur de la police judiciaire, Ali Feragh, a indiqué le traitement de 60



% des affaires criminelles en 2017 sur un total de 228.793, ajoutant que le taux de crime relatif à l'atteinte à la sécurité des personnes a atteint les 34,34 % et aux biens (35,60 %).

Il s'agit également de la cyber criminalité (0,93 %), de l'atteinte aux mœurs (2,05 %), de l'atteinte à la sécurité publique (11,22 %), des affaires économiques et financières (4,82 %) et d'autres affaires liées à la drogue (11,04 %). Par ailleurs, le Directeur de la sécurité publique a présenté le bilan de la mission des brigades de la sécurité publique à travers le secteur de compétence, précisant que 981355 activités sécuritaires ont été enregistrées en

2017, auxquelles s'ajoutent 15335 accidents de la route contre 15461 en 2016. Le même responsable a ajouté que cette légère "baisse" est due en premier lieu aux campagnes de sensibilisation menées périodiquement par la DGSN en collaboration avec les institutions compétentes et les associations de la société civile, appelant les citoyens à "faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route". Le directeur de la sécurité publique a présenté les bilans des activités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, rappelant dans ce sens que ses services ont enregistré 19606 infractions liées à l'environnement.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PÊCHE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, M. TAHA HAMOUCHE L'A INDIQUÉ : «La pêche artisanale contribue à la préservation du patrimoine halieutique»

La pêche artisanale contribue à la préservation du patrimoine halieutique a estimé mardi à Jijel, le directeur général de la pêche auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Au cours d'un colloque régional sur la pêche artisanale en méditerranée organisé par le réseau des gestionnaires des aires marines protégées en méditerranée (MED Pan) en collaboration avec le parc national de Taza à la maison de la culture Omar Osseni , M. Taha Hamouche a précisé que pas moins de 70 % de la production halieutique en Algérie provient de la pêche artisanale attestant que ces regroupements et le travail collectif des professionnels de la pêche constituent "une opportunité pour enclencher une réelle dynamique dans le secteur la pêche artisanale".

Il a dans ce contexte ajouté que les pays, membres du réseau des gestionnaires des aires marines protégées en méditerranée partagent le souci de protéger le patrimoine halieutique dans le bassin méditerranéen et ambitionne d'apporter une solution aux problèmes de conservation et de gestions de la

pêche. De son côté, la directrice du parc national de Taza, Lylia Bédoule a affirmé que le projet des aires marines protégées initié par son établissement en collaboration avec ce réseau européen vise à atteindre des objectifs , dont, entre autres, la pérennité de la pêche locale dans un processus de développement durable, l'instauration et la mise en œuvre de nouvelles activités alternatives génératrice de revenu, l'organisation des pêcheurs.

Mme Bédoule a, par ailleurs souligné que le parc national de Taza a bénéficié de trois projets pilotes dont , entre autres , Med PAN (2009-2012) portant le classement de la zone marine protégée, Sea Med (2014-2016) portant le développement des activités économiques durables dans l'aire marine protégée adjacente au parc national de Taza, et MedÚMPA Network (2017-2018) pour la création d'un réseau écologiquement représentatif et géré efficacement d'aires marines protégées en méditerranée . La responsable du parc a éga-



lement a ajouté que les procédures pour le classement de l'aire marine protégée du parc de Taza dont la superficie est de 6800 hectares sont en cours. Sept pays ont pris part à ce colloque régional de deux jours sur la pêche artisanale en méditerranée dont la France, l'Italie, l'Espagne, la Turquie, Malte, le Maroc et la Tunisie, ont précisé les organisateurs.

EDUCATION

Suivi mitigé dans les wilayas de l'ouest du pays de la grève de deux jours initiée par l'intersyndicale du secteur de l'éducation



La grève de deux jours, décidée par l'intersyndicale du secteur de l'éducation a connu, mardi, à son premier jour, un suivi mitigé dans l'Ouest du pays.

Si les représentants de l'intersyndicale annoncent des taux de suivi importants de ce mouvement de protestation, allant jusqu'à 60 % dans certaines wilayas dans l'ouest du pays, les directions locales de l'éducation ont avancé des taux bien en-deça de ce qui est avancé par les cinq syndicats, initiateurs de ce mouvement de protestation.

Dans les grandes villes, à l'exemple d'Oran et de Tlemcen, le taux de suivi de la grève oscille d'un établissement à un autre et d'une localité à une autre.

À Tlemcen, la direction de l'éducation a estimé le taux des grévistes, entre les domaines pédagogiques et administratifs, à 21,50 %, soit 3.906 travailleurs qui ont suivi le mouvement, alors que 14.534 ont travaillé.

À Oran, les représentants de l'intersyndicale ont avancé un taux de suivi de 25 %, alors que les établissements éducatifs n'avaient pas connu une paralysie totale de leurs activités.

Les enseignants, pour la plupart d'entre eux, avaient assuré normalement leurs cours.

Les autres wilayas, comme Saïda, Mascara, Tissemsilt, Aïn Temouchent, Mostaganem, Tiaret, l'administration concernée souligne que le mot d'ordre de grève a été faiblement suivi par les enseignants et le corps administratif.

Les taux présentés par les directions de l'éducation ne dépassaient par une moyenne de 8 % contre 60 % du côté des grévistes.

C'est le cas, par exemple, de la wilaya de Nâama où l'administration évoque un taux de 6,06 % contre 60 % par les grévistes.

Pour rappel, les cinq syndicats autonomes relevant de l'intersyndical du secteur de l'Éducation ont annoncé dimanche soir le maintien de leur grève prévue pour les journées du 20 et 21 février courant, à l'issue d'une réunion avec le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit.

Dans ce sens, le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), Meziane Meriane, a considéré que la rencontre avec la première responsable du secteur n'était pas "des pourparlers", affirmant que l'intersyndical s'est entendu de maintenir la grève les 20 et 21 février pour appuyer une série de leurs revendications.

M. SLIMANE MESDOUI, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU KARATÉ (FAK), INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

PRÉPARATIFS AU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE KARATÉ

La FAK à pied d'œuvre

Slimane Mesdoui, nouveau président de la Fédération algérienne du karaté (FAK), qui a été élu le 20 janvier 2018 avec 36 voix pour contre 10 voix, n'a pas manqué d'insister sur l'importance de rassembler tous les acteurs et athlètes algériens, afin de se tourner vers l'avenir et le développement du sport roi à commencer par le karaté.



Par Amar CHEKAR

Conseiller en sport, plusieurs fois champion d'Algérie et arabe, classé 3e aux Jeux africains en 2003, M Mesdoui a considéré la pratique du karaté comme une première discipline pour les jeunes et une base du développement du sport national.

Le nouveau président de la FAK qui porte la 4e DAN, promet le meilleur de lui-même, tout en se mettant au-dessus de la mêlée des carcans du passé. « Notre objectif est de réunir la famille du karaté, afin de relever les défis qui nous attendent. Le passé ne reviendra pas. Ce qui importe le plus, c'est de travailler et réfléchir pour l'avenir afin de redorer le blason du karaté algérien », a-t-il souligné, hier lors de son invitation au premier Forum sportif du quotidien national DK News à Alger.

Affichant un dévouement remarquable pour le développement du karaté algérien qui souffre d'une dette de 10 milliards de centimes, pendant que le budget alloué n'est que de 2 milliards de centimes, M Mesdoui a vite fait appel à l'effacement des dettes de la fédération afin de passer à une nouvelle dynamique et engagement individuel et collectif au profit de la relance du karaté algérien, enregistrant actuellement une moyenne de 300.000 licences qui activent sous la chapelle de la FAK.

Marqué par un débat ouvert et parfois critique envers un passé récent qui a dévié des objectifs sportifs, l'invité du Forum du journal Direlkhir (DK News), a jugé important de faire appel à la DGSN et l'ANP, afin d'aider la fédération de karaté algérien, afin de stabiliser les athlètes qui hissent le drapeau national au haut niveau du sport mondial.

Répondant à la question de s'ap-

puier sur le sport scolaire et universitaire qui présente un réservoir assez important pour la sélection nationale du karaté, Slimane Mesdoui, a souligné que son organisation n'écarte aucune possibilité pour détecter les meilleurs de cette discipline qui se trouve au niveau des 48 wilayas.

Accroché par la question de la privatisation des salles de sports qui activent sans l'aval de la FAK, le président de la fédération a invité tous les athlètes à s'inscrire à la Fédération algérienne de karaté, afin de bénéficier des licences ou des cartes de sportifs pour mieux s'organiser, en plus des autorisations de participations aux concours et autres tournois nationaux ou internationaux un peu partout à longueur d'année. Plaçant l'intérêt général de la fédération au-dessus des intérêts personnels et partisans, il a développé une vision de rassembleur de toute les compétences et athlètes qui apportent une plus-value à commencer par la qualification de l'équipe algérienne aux Jeux de 2020 à Tokyo. « La réalisation des objectifs est tributaire de la stabilité de

toutes les composantes. Les critères de sélection ne peuvent être que par la performance et le résultat de chacun », fera-t-il savoir avant d'annoncer la nomination d'un directeur technique des équipes. Le DET sera nommé très prochainement et devra sortir sur le terrain pour faire le diagnostic de la situation du karaté algérien qui mérite mieux à tous les niveaux. Des propositions à ne pas négliger sont venues des représentants des ligues de la wilaya d'Alger et de Tizi Ouzou qui n'ont pas manqué de lancer des idées très bénéfiques à savoir l'organisation des tournois aux niveaux locaux, afin de dégager les meilleurs qui vont former l'équipe nationale du karaté.

Répondant à quelques cas, le délégué de la fédération de Tizi Ouzou n'a pas mâché des mots lance. « Nous avons la pratique du karaté dans le sang. Nous voulons travailler avec tous ceux qui pensent et travaillent pour l'intérêt de la discipline. Maintenant, si des gens mal intentionnés veulent nous saboter, nous les détruirons à l'intérieur de la fédération » a-t-il averti.

Photos: Adnan Rano



MINI-PORTRAIT

ABDELKADER ADJAL, 8^E DAN DE KARATÉ !

« A l'époque on battait les Egyptiens en Egypte »

Seul au niveau national ayant atteint le grade de 8e DAN en Algérie, Abdelkader Adjal, 63 ans qui a signé ce grade le plus élevé à Philadelphie aux USA en 2014, continue de servir le karaté algérien, malgré lui.

Déplorant son écartement de la Fédération algérienne du karaté (FAK), comme c'est le cas de plusieurs athlètes qui se plaignent de la même situation, Abdelkader Adjal, qu'on a présenté comme un des doyens du karaté algérien, regrette sans pour autant montrer un signe de rancune contre ses détracteurs.

« Je ne sais pas pourquoi j'ai été écarté de la Fédération algérienne de karaté, alors

que j'avais beaucoup de choses à donner pour le pays. En principe, on devrait bénéficier des expériences des autres, afin d'aller de l'avant et non pas bloquer les uns est les autres pour de simples questions d'humeurs » a-t-il déploré. Riche d'une expérience de 50 ans de pratique du karaté, cet exemple parmi tant d'autres qui a commencé la pratique du karaté depuis mars 1968, a été champion d'Algérie en 1984/85, vice-champion d'Afrique par équipe en 1986.

« De notre temps, on battait les Egyptiens en Egypte », a-t-il dit en guise d'engagement pour honorer le pays et hisser le drapeau



algérien à tous les niveaux. La barbe de l'athlète n'a rien à voir avec le monde obscurantiste au nom de l'islam. M Adjal, est un musulman algérien qui respecte les ancêtres.

M. SLIMANE MESDOUI, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU KARATÉ (FAK), INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS



**LES 28 ET 29 AVRIL À TIZI-OUZOU
Open international de Kabylie**

Rachid Rachedi

Sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et à l'occasion de la commémoration du Printemps berbère, la ligue de karaté-do de Tizi-Ouzou, organise les 28 et 29 avril 2018 à la salle omnisports du stade de l'Opow de la ville des Genêts, la 2e édition de l'Open international de karaté de Kabylie, a indiqué hier en marge du Forum le président de la ligue de karaté-do de Tizi-Ouzou, M. Kamel Hirech. Près de 200 athlètes sont attendus pour prendre part à cette compétition qui s'étalera sur deux jours et se déroulera dans les épreuves kumité et kata dans les catégories seniors hommes et femmes.

La première édition organisée en mai 2017 a enregistré la participation de 147 athlètes représentant les meilleurs



clubs de Kabylie et des régions de Tipasa et Sétif. «Pour cette nouvelle édition, trois clubs français ont donné leur accord de participation tandis qu'on attend la confirmation de plusieurs clubs tunisiens», a souligné M. Hirech. D'autre part, la ville de Draâ Ben Khedda, accueillera demain vendredi 23 février, les épreuves du champion-

nat benjamin kumité (garçons et filles). Interrogé sur son opinion suite à l'élection du nouveau président de la Fédération nationale de karaté, M. Hirech a estimé que le nouveau président, en l'occurrence M. Slimane Mesdoui, qui est avant tout un technicien et un conseiller en sport, possède toutes les qualités

requis pour gérer les affaires du karaté. «J'espère seulement qu'il parviendra à sortir cette noble discipline de la crise profonde qu'elle a traversée. De notre côté, on est prêt à l'aider durant son mandat pour concrétiser les objectifs nouveaux qu'il a tracés», a fait savoir le président de la ligue de Tizi-Ouzou.

Vers l'adoption d'un nouveau système de compétition

Le président de la fédération de karaté a révélé durant son intervention au Forum que la fédération prévoit l'adoption, très prochainement, d'un nouveau système de compétition, plus adapté et moins contraignant pour les athlètes et les organisateurs. «L'ancien système pendant lequel les compétiteurs devaient attendre une journée entière pour entrer en compétition doit impérativement changer.

On a assisté à des tournois qui ont débuté à 9h du matin pour se terminer à minuit. Les compéti-



tions sont devenues éprouvantes pour les organisateurs, les athlètes et pour les arbitres», a indiqué M. Mesdoui.

Dans ce sens, la fédération réunira très prochainement les présidents des ligues de wilayas ainsi que l'ensemble des intervenants dans ce sport pour débattre et mettre en place les fondements d'un nouveau système de compétitions qui intégrera une division d'excellence et qui répondra aux attentes des karatékas professionnels et amateurs.

R.R

Deux nouveaux arbitres promus au grade d'internationaux

Deux nouveaux arbitres algériens ont été promus au grade d'internationaux en marge de l'Open de karaté de Dubaï (février 2018). Sur les trois arbitres ayant pris part au tournoi, deux ont obtenu leur grade à savoir Zahir Hay de la ligue de Béjaïa et Idriss Zaïdi de la ligue d'Alger. Ces nouveaux éléments viendront

renforcer le corps arbitral déjà bien étoffé. D'autre part, un programme de formation sera mis en place par la Fédération pour renforcer les capacités des arbitres. Ces sessions seront assurées par des experts internationaux de haut niveau.

R.R

FINANCES

La Banque d'Algérie appelle les banques à plus de flexibilité avec les épargnants

La Banque d'Algérie a adressé hier une note aux banques les exhortant à respecter leurs obligations légales en donnant davantage de souplesse aux opérations de dépôts de fonds et de l'accès à ces dépôts par les épargnants, ont indiqué à l'APS des responsables de cette institution monétaire. En effet, "il est apparu qu'au nom d'une interprétation, souvent abusive et non fondée, des dispositions de la loi régissant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, certains guichets bancaires ont été à l'origine de reflux de capitaux de manière arbitraire et sans justifications réglementaires", constate la Banque d'Algérie dans cette note.

Cette interprétation "restrictive" que font certaines banques des dispositions légales et réglementaires est constatée notamment en matière d'ouverture de comptes, d'acceptation des dépôts et de "délais exagérés" de mise à disposition des fonds. Cette attitude "a desservi les objectifs de l'inclusion financière et a généré, auprès des épargnants potentiels, un phénomène d'incompréhension et d'expectative", relève la même source.

En conséquence, la Banque d'Algérie a adressé cette note à l'ensemble des banques de la place dans laquelle elle les appelle "à cesser d'exiger, lors de tout dépôt de fonds en caisse auprès de leurs guichets, des justificatifs au-delà de ceux relatifs à l'identité du client dans le cadre des exigences réglementaires en matière de connaissance du client". Précisant que "les retraits demeurent libres d'utilisation", la Banque centrale invite les banques "à faire preuve de diligence en matière de mise à disposition des fonds à la clientèle". Dans ce sens, elle appelle les P-dg des banques et des établissements financiers à mobiliser leurs structures opérationnelles, y compris par des programmes de formation et des actions de sensibilisation, aux fins de développer, de manière efficiente et soutenue, la bancarisation et l'inclusion financière.

L'inclusion financière à travers une bancarisation soutenue, la plus large possible, appuyée par des politiques de collecte de la ressource auprès des acteurs économiques et des ménages, a, de tout temps, été le principe directeur soutenant les axes de modernisation et de développement du système bancaire et de croissance de l'économie nationale, expliquent les mêmes responsables.

Dans cette optique, l'intermédiation bancaire doit jouer un rôle déterminant en matière de participation élargie des différents acteurs, sans distinction de statuts, aux efforts de diversification et de développement de l'économie nationale, ajoutent-ils.

Ils font valoir que cette participation multiforme doit puiser sa contrepartie dans l'efficacité opérationnelle du système bancaire et financier, son adaptation permanente aux besoins de la clientèle et de sa capacité d'innovation technologique. A ce propos, la Banque d'Algérie rappelle aux banques l'institution du "droit au compte" pour tout citoyen précisé par une instruction de décembre 2012 de la Banque d'Algérie. Ceci a été conforté par l'article 43 de la Loi de Finances complémentaire pour 2015 permettant l'inclusion de nouveaux acteurs, comme sources d'expansion de l'épargne nationale et de sa canalisation, à travers la mise en œuvre du Programme de conformité fiscale volontaire.

Persistance du phénomène de la sous-bancarisation

La Banque centrale soutient aussi que la mobilisation des ressources financières internes est un "impératif permanent", notamment, dans le contexte actuel marqué par des objectifs de développement et de diversification soutenus de l'économie, à travers l'investissement productif.

En conséquence, elle interpelle le système bancaire de nouveau "à se déployer, à travers ses différents outils et instruments, à capter et à canaliser tout épargne potentielle, aux fins de réduire la liquidité monétaire en circulation, notamment informelle, et d'instaurer la confiance avec la clientèle épargnante dans un cadre d'une relation bancaire professionnelle et sereine".

Dans son exposé des motifs accompagnant cette note, la Banque d'Algérie fait part d'un "phénomène persistant de sous-bancarisation".

En effet, fait-elle valoir, la circulation fiduciaire hors banques représente une certaine proportion de la masse monétaire (M2), évaluée à près de 33%, soit 4.675 milliards de dinars à fin 2017 se répartissant en encaisses transactionnelles et thésaurisation pour un montant estimé entre 1.500 et 2.000 milliards de dinars auprès des entreprises et ménages, alors que le reste représente la circulation fiduciaire dans l'économie informelle, soit un montant allant entre près de 2.680 et 3.200 milliards de DA.

Elle rappelle ainsi aux banques que l'objectif de développement de la bancarisation et de généralisation des instruments de paiements modernes ainsi que le renforcement de l'inclusion financière, requièrent la mise en place de mesures à même "de faciliter les opérations bancaires, notamment de dépôt, de retrait et de rémunération, afin d'améliorer l'attractivité des services bancaires au détriment de la thésaurisation."

APS

CONSTANTINE : Lancement "prochainement" des travaux de réalisation de 2 réservoirs d'eau à l'APC de Zighoud- Youcef

Un projet portant réalisation de deux (2) réservoirs d'eau "sera prochainement" lancé dans la commune de Zighoud Youcef (Nord-Est de Constantine), a-t-on appris mardi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Kamal Younes Chaouche. Le même élu a indiqué à l'APS que la fiche technique de ces réservoirs a été établie en attendant la désignation de terrain d'assiette destiné à abriter ces ouvrages hydrauliques prévus dans les mechtas de Mihoubi et de Doghra avec la collaboration des services de la direction des ressources en eau (DRE). Mettant en exergue l'importance de ces projets inscrits au titre du plan communal de développement (PCD) qui contribueront au renforcement de l'alimentation en eau potable des habitants de la région, le même responsable a fait savoir que la concrétisation de cette opération a mobilisé un montant de 62 millions de dinars. La capacité de stockage de chacun de ces réservoirs est estimée à 1000 m3, ce qui permettra, selon lui, de "répondre aux besoins en matière d'eau potable des habitants des zones rurales de Ben Djedou, de Mihoubi et de Doghra qui totalisent près de 15.000 citoyens". M. Chaouche a souligné par ailleurs le lancement des travaux d'extension de deux entrées de la commune de Zighoud Youcef, sur la route nationale (RN) 3, confiées à des entreprises privées dont le suivi sera pris en charge par la direction des travaux publics (DTP). Le projet d'extension d'une troisième entrée sera entamé après le parachèvement des travaux des deux premiers chantiers, selon la même source, notant que la réception de l'ensemble de ces projets contribuera à faciliter la circulation des citoyens et à assurer une meilleure fluidité de la circulation dans cette ville.

NÂAMA : La valeur des produits agricoles dépasse 3 milliards DA à Ain Benkhelil en 2017

La valeur des produits agricoles réalisés dans la commune d'Ain Benkhelil (45 km à l'ouest de Nâama) a été de l'ordre de 3,36 milliards DA l'an dernier, a-t-on appris mardi du directeur des services agricoles de la wilaya. La valeur de la production agricole dans cette commune représente 14 % de celle du secteur dans la wilaya ayant atteint 24 milliards DA durant la même période, a souligné Mohamed Youssi lors d'une visite du wali de Nâama, Mohamed Hadjar, à l'exploitation agricole "Saci Boubekeur" d'Ain Benkhelil. En se penchant sur la réalité de l'agriculture à Ain Benkhelil qui dispose d'une superficie productive de différentes espèces de cultures irriguées qui dépasse les 2.260 hectares et d'un patrimoine animalier de 226.000 têtes, le wali a appelé les responsables du secteur à mettre en place des mécanismes d'accompagnement des investisseurs et des petits éleveurs dans la commercialisation des produits, à assurer un suivi permanent des exploitations productives, à intensifier la vulgarisation agricole et à améliorer les moyens de production. Cette commune frontalière a réalisé, lors de la saison agricole écoulée, une production de près de 31.500 quintaux de maïs destiné à l'aliment des bovins, alors que les éleveurs ont réussi une moyenne de 13.000 litres/jour de lait cru, selon les explications fournies par la DSA. L'aviculture a réalisé, dans cette région, une production moyenne de 640 quintaux de viandes blanches lors d'une seule session de production de 45 jours. La commune dispose de 16 parcs avicoles et de production d'œufs et huit ateliers seront mis en service prochainement, a-t-on signalé.

APS

BEJAIA

140 exposants à la 21^e édition de la fête de l'olive

Quelque 140 exposants ont pris part mardi à la 21^{ème} fête de l'olive, organisée, contrairement aux éditions passées, à El-kseur, à 25 km à l'ouest de Bejaia, et non à Akbou, au cœur de la vallée de la Soummam comme il était de tradition.

La délocalisation ayant été opérée afin de rendre l'événement tournant sur l'ensemble du territoire de la wilaya, qui reste le 1^{er} bassin oléicole national et auquel contribuent toutes les régions, même si sa prévalence reste dominée par les vergers de la Soummam.

Cinq wilayas que sont Alger, Bouira, Boumerdes, Tizi-Ouzou et Ain Defla participent à cet événement qui célèbre certes l'olive et l'huile d'olive, mais aussi tous les produits du terroir, à l'instar des agrumes, du miel, de la figue ou du caroube, déclinés également dans leurs diverses caractéristiques et variétés. Les offres y sont extrêmement variés au grand plaisir des visiteurs qui trouvent, sur place, tout un éventail de produits authentiques et recherchés à acquérir ou à déguster.

"C'est quasiment une foire agricole ouverte", se réjouit Ahmed Benhadji, subdivisionnaire des services agricoles d'El kseur, conforté dans son constat par la présence de plusieurs équipementiers et autres fournisseurs de matériels agricoles spécifiques à l'oléiculture, mais aussi aux autres filières.

L'événement, organisé conjointe-



ment par la chambre d'agriculture, la direction des services agricoles et l'association des oléiculteurs de la wilaya, par-delà son caractère commercial, entend donner l'opportunité aux professionnels d'échanger sur l'état de la filière et les moyens à mettre en œuvre pour accroître ses rendements, ainsi que la qualité de ses produits.

La densification des plantations, l'accroissement des vergers, le conditionnement des différents produits et leur commercialisation en sont de ce fait, "mais dont le succès ne peut être probant sans l'organisation des professionnels en coopérative", selon les cadres du secteur, qui en font une condition sine qua non pour mettre la filière sur orbite.

Obéissant à la règle de la saisonnalité, selon laquelle une bonne saison succède à une mauvaise, la récolte de cette année, estimée à près de 19 millions de litres, a reculé de plus de deux millions de litres avec des rendements de 21 quintaux à l'hectare et de 19 litres par quintal. Ce qui reste nettement perfectible sur une surface en rapport de près 60.000 hectares, estime-t-on.

Néanmoins, une meilleure organisation des oléiculteurs et, surtout, une meilleure prise en charge des vergers auraient assurément atténué fortement cette tendance baissière, explique-t-on, indiquant, à décharge, que la sécheresse et les incendies d'été qui ont caractérisé la campagne ont constitué des facteurs limitatifs avérés.

TISSEMSILT

Les projets fonctionnent sérieusement: l'Ouarsenis sort de son marasme

Les responsables de la wilaya de Tissemsilt redoublent d'efforts pour intéresser les investisseurs potentiels en leur accordant des diverses facilités et en garantissant le foncier nécessaire pour la concrétisation des projets notamment dans les secteurs de l'industrie et de la transformation. La bonne foi de M.Abdelkader Benmessaoud, wali de Tissemsilt pour faire sortir toute la wilaya du marasme, a été constaté par plusieurs franges de la société Tissemsiltiennes qui aspire à une vie meilleure. Ainsi, cette wilaya connaît ces derniers temps une dynamique de développement sans précédent touchant divers secteurs dont l'industrie, l'agriculture, le tourisme, la culture, la jeunesse et les sports, l'éducation et autres domaines ayant une relation avec l'amélioration des conditions de vie des citoyens, un intérêt particulier a été accordé par le wali de Tissemsilt, aux investissements industriels en offrant les conditions favorables et les facilités qui ont fait de la wilaya une région attractive. La wilaya de Tissemsilt dispose de grands atouts agricoles pouvant attirer des investisseurs dont une superficie agricole de plus de 145.000 hectares et un cheptel de 300.000 têtes de bétail. La production agricole considérable réalisée chaque saison constitue un facteur incitant les investisseurs à concrétiser des projets dans l'industrie agroalimentaire créatrice de richesse et du développement durable. La wilaya recèle de vastes terres montagneuses regroupant des variétés d'arbres fruitiers résistants dont les oliviers, les amandiers et les grenadiers pouvant constituer une ressource importante. La wilaya de Tissemsilt vient de se doter d'un complexe laitier à Bordj Bounaâma dont les travaux sont en cours de réalisation à un taux appré-

chiable. La wilaya de Tissemsilt enregistre l'investissement par ci par là, comme c'est le cas d'une usine de production de poteaux électriques, une unité de production de produits pharmaceutiques et médicaments ainsi que un hôtel thermal à Sidi Slimane, qu'un complexe d'industrie automobile est projeté dans la wilaya de Tissemsilt à Sidi Mansour dans la commune de Khémisti et une unité de fabrication de pâtes alimentaires, couscous et de produits agroalimentaires à Khémisti. Par ailleurs, des titres de concessions ont été remis aux investisseurs venus de divers horizons du pays, pour développer l'industrie, l'agriculture et le tourisme. Les autorités de la wilaya tablent sur l'investissement comme priorité en ouvrant le champ devant des promoteurs désireux d'investir dans la région a-t-on souligné. M.Abdelkader Benmessaoud a déclaré que grâce aux multiples investissements du secteur privé qui seront concrétisés, la wilaya sera «leader» dans l'agriculture de montagne, le tourisme et l'industrie. La wilaya de Tissemsilt vient de se doter d'une première minoterie. La capacité productive de cette minoterie, réalisée à Guellaba Selmana (Laâyoune) pour un coût de 1,1 milliard de dinars au titre de l'investissement privé, est de 9 000 quintaux/jour de farine, a indiqué son président-directeur général. Cette structure, qui assure 85 postes d'emploi permanents, bénéficie actuellement d'un quota de 4 500 q de céréales au titre de l'Office national interprofessionnel des céréales, soit 50% de la capacité productive de cette unité. Ce projet a été concrétisé à la faveur de l'accompagnement permanent des autorités de wilaya pour la régularisation de la situation du terrain du projet. Par ailleurs, la wilaya de Tissemsilt vient

de se doter d'une fromagerie en cours de réalisation dans la zone d'activités de Sidi Mansour dans la commune de Khemisti dont la capacité de production en première phase est de 2 tonnes/jour pour atteindre 15 tonnes. Cette unité de production, inscrite au titre de l'investissement privé, sera concrétisée dans un délai de 24 mois et permettra de créer 30 emplois permanents. D'autres projets dans le cadre d'attractions et de loisirs ont été lancés au chef lieu de wilaya. Le premier parc dénommé «Parc Tilmassin» situé sur la route de Hamadia qui sera érigé sur une superficie de 20 hectares. Le second projet d'investissement privé appelé «TISLAND», consistant en la création d'un parc d'attractions et de loisirs, a été mis en chantier, sur un site de 30 ha au barrage de Bougara. Ces projets ont pour objectif de créer un site attractif multifonctionnel pour la population et de doter la capitale de l'Ouarsenis des infrastructures modernes visant le renforcement de son statut. Les deux projets en cours de réalisation, prévoient la création d'une centaine d'emplois. Saisissant l'occasion, le chef de l'exécutif a tenu à lancer un appel aux éventuels investisseurs de se rapprocher des services de la wilaya pour la prise en charge de leurs préoccupations et bénéficier de toutes les facilités afférentes à la concrétisation de leurs projets. La position stratégique des deux parcs d'attractions et de loisirs, un véritable poumon de la ville de Tissemsilt, doit "retrouver sa véritable vocation en tant qu'espace de loisirs, d'oxygénation et de détente", a souligné le chef de l'exécutif. En somme, ce sont des villages touristiques, «de standard international».

ABED MEGHIT

SÉMINAIRE SUR L'APPROCHE GÈNRE DANS LES ORGANISATIONS SYNDICALES

«Comment les inégalités hommes-femmes se traduisent-elles sur le travail syndical»

► «L'Unpef et l'IE lancent les débats»



L'union nationale des personnels de l'éducation et de la formation, (UNPEF) a organisé du 19 au 20 février un atelier de formation sur le thème : «l'approche du genre dans les organisations syndicales» « Renforcer la place des femmes et l'égalité dans le monde syndical ». C'est les représentants de l'Internationale de l'éducation (IE), Mme Madeleine Kennedy Macfoy, la Coordinatrice, Mr Rex Fyles « Gender at work » et Mme Dalila qui ont ouvert les travaux de ces assises, en présence du S/G de l'Unpef Mr Sadek Dziri et les cadres du bureau national de l'union, ainsi que les syndicalistes de plus de 40 wilayas.

Ce séminaire de formation vise l'inclusion des femmes dans toutes les structures de travail syndicale. De façon spécifique, il entend sensibiliser les membres de l'UNPEF à la problématique de la promotion de l'approche genre ; identifier les obstacles liés à la participation féminine au mouvement syndical ; proposer des stratégies pour lever les obstacles et augmenter la participation des femmes dans les organisations syndicales de base et enfin accroître la participation des femmes aux processus décisionnels. Au cours des travaux, les participants avaient droit à trois communications. L'une qui porte sur le thème « La participation accrue des femmes au syndicat » ou Mr Sadek Dziri a souligné que cet atelier veut mettre un accent particulier sur la place des femmes dans les instances de décisions syndicales et exhorté les femmes à être disponibles. Prenant la parole, la chargée des programmes de l'IE Mme Madeline a indiqué qu'aucun pays ne peut atteindre le plein développement sans une égalité et équité au profit des femmes qui constituent plus de la majorité de la population. L'IE, en fait son cheval de bataille et l'intègre comme préoccupation transversale dans ses projets et programmes. Pour Mr Rex Fyles, un expert canadien, de l'organisation « Gender at work » nous a parlé sur, les objectifs de l'organisation ainsi que les nouvelles méthodologies appliqués dans les ateliers et les sessions de formation à travers le monde. Ce séminaire vise ainsi à engager les femmes syndicalistes dans les missions syndicales pour faire de la promotion du leadership féminin, une priorité » « Nous pensons que l'Unpef a instauré tous les conditions favorables pour faire croître le nombre des femmes dirigeantes, afin que celles-ci occupent des postes de responsabilité au même titre que les hommes » « le groupe syndicalistes de l'Unpef est très énergique, motivé et laborieux »

Pour Mr Abdallah Belaardj de Tlemcen et Hacem de Saïda « Nous sommes très satisfaits par ce séminaire, dont on a beaucoup appris, c'était très fructueux et nous tenons à remercier l'Unpef de nous avoir accordé cette formation profitable » Pour Rodaina, Nabila, Zineb, Lila et Zahia des participantes « Nous sommes très contentes d'avoir pris part à ces ateliers avec des experts de l'IE, nous devons lutter pour notre cause que ce soit dans la vie professionnelle, familiale ou scolaire, afin d'avoir cette égalité ». Des attestations de participations à ces ateliers ont été distribuées aux participants et des photos souvenirs ont été prise avec l'ensemble des membres de l'Unpef et l'IE.

Salim Ben

SELON LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Saisie de près de 7 tonnes de résine de cannabis en 2017

Près de 7 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant l'année 2017, contre plus de 25 tonnes en 2016, en baisse de plus de 19 tonnes, selon un bilan sur le trafic de drogue rendu public mardi à Alger par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Au total, 6.963,02 kilogrammes de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2017, contre 25.606,03 kg en 2016, ce qui représente une baisse de 19.357,01 kg (-72%), précise la DGSN. Concernant les autres drogues, 2.404,70 grammes d'héroïne ont été saisis en 2017, contre 1.413 grammes en 2016, soit une hausse de 991 grammes, alors que la cocaïne a enregistré une baisse de 10624,50 grammes durant l'année 2017 avec 1332,50 grammes saisis, contre 11956 grammes en 2016.

Pour ce qui est des psychotropes, il a été enregistré la saisie de 672,515 comprimés en 2017, en hausse de 139,588 comprimés par rapport à 2016, note cette source.

La DGSN a relevé, en outre, que 6.886 affaires de trafic et commercialisation de drogues ont été traitées en 2017, contre 6.420 affaires en 2016, soit une hausse de 7,25% d'affaires. Le nombre d'impliqués en 2017 dans des affaires de drogue est de 11.764 individus, contre 6.420 en 2016, ce qui représente une hausse de 5,62%.



TIZI-OUZOU :
Rassemblement des corps communs de l'éducation pour l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles

Quelques dizaines de travailleurs des corps communs du secteur de l'éducation ont organisé mardi un rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation (DE) pour demander l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles.

Ce rassemblement a été initié par le Syndicat national des corps communs et des ouvriers professionnels de l'éducation nationale (SNCCOPEN), pour réclamer, entre autres, « une révision à la hausse de la grille des salaires pour préserver le

pouvoir d'achat de cette frange, la majoration de la prime de rendement à 40% et la promotion de tous les corps communs détenteurs de diplômes universitaires », a rappelé le président du bureau de wilaya de ce Syndicat, Halou Mohand Arezki.

Par ailleurs, le même syndicat demande aussi « l'intégration effective des laborantins dans le secteur de l'Education nationale, la promotion systématique des corps communs et la création d'une prime spéciale pour les ou-

vriers professionnels, la révision des statuts particuliers des corps communs et la permutation des contractuels », selon la plate-forme de revendications remise à la presse.

Pour ce qui est des revendications locales le bureau de wilaya du SNCCOPEN demande « le versement des arriérés de salaires des employés des corps communs, dont les agents de sécurité, et un assainissement de toutes les situations financières des travailleurs ».



TIZI-OUZOU :
Le syndicat d'entreprise de la santé demande une mise à niveau des statuts particuliers

Le Syndicat d'entreprise de la santé (SES), de la wilaya de Tizi-Ouzou affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), demande aux autorités compétentes une mise à niveau des statuts particuliers, a annoncé mardi son secrétaire général. S'exprimant lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de l'union de wilaya de l'UGTA, lamranene Rachid, a observé que « l'avènement des statuts particuliers et des régimes indemnitaires en 2008 a sensiblement amélioré le niveau de vie des travailleurs des administrations et services publics et que la conséquence évidente était la prospérité des travailleurs ». Toutefois, a-t-il souligné, dix ans après la promulgation de ces textes, et devant une situation socio-économique très dynamique durant la dé-

cadence en cours, mais aussi l'évolution des outils juridiques dans le secteur économique, « celui de la santé publique nécessite une mise à niveau pour accompagner les changements qui s'imposent à travers une vaste opération de révision et d'amendement des statuts. »

A ce titre, la coordination de Tizi-Ouzou du SES a établi une plate-forme de 14 revendications, présentée durant cette conférence de presse, pour demander, entre autres, la revalorisation du point indiciaire et de l'indemnité des travailleurs en mission, la généralisation, la revalorisation et l'uniformisation de la prime de contagion.

Le syndicat d'entreprise de la santé réclame aussi « l'intégration et la régularisation des travailleurs à temps partiel (5

heures) en contrat à durée indéterminée (CDI), de toutes les sages-femmes pour qu'elles puissent accéder à la catégorie 13, et des pré-emplois et autres personnels issus des dispositifs sociaux en tenant compte des années effectivement travaillées dans le secteur de la santé. »

Il est aussi demandé « la révision du statut des aides soignants de santé publique, des manipulateurs en imagerie médicales, des adjoints médicaux anesthésistes et réanimateurs et des biologistes, et l'amendement de celui des praticiens, médicaux, paramédicaux, et des filières médicales sociales. » La Coordination de Tizi-Ouzou du SES espère l'ouverture du dialogue avec le ministère de tutelle autour de ces revendications en vue de leur prise en charge.

SKIKDA :
Session de formation sur la sécurité au profit des agents de l'université 20-Août 1955

Une session de formation a débuté mardi à la cité universitaire El Hadaik de Skikda au profit des agents de prévention et de sécurité relevant de la direction des œuvres sociales de l'université 20 août 1955, sous l'encadrement de la sûreté de wilaya. Ciblant plus 61 agents, cette session de formation de trois jours s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la direction la sûreté de la wilaya de Skikda et les institutions a indiqué à l'APS le chef de la sûreté de wilaya, le commissaire-divi-

sionnaire, Mohamed Khezmat. Le cadre légal des agents de sécurité au sein de l'établissement, l'accueil et l'orientation, la protection des infrastructures publiques, la sécurité ou encore la déontologie de la profession, sont autant de thèmes qui seront développés par les spécialistes de la sûreté de wilaya au cours de la formation, a-t-il ajouté.

Cette session se soldera par des ateliers pratiques et des exercices de simulation de situations dangereuses pouvant se pré-

senter devant les agents de sécurité, selon la même source. L'initiative vise à concrétiser l'ouverture de la police sur toutes les institutions et les franges de la société, a encore précisé le chef de la sûreté de la wilaya de Skikda.

Il est à noter qu'une première session a été organisée en 2016 au profit de 56 agents relevant des différents services de la direction des œuvres sociales de la wilaya de Skikda.

Un projet de loi asile-immigration décrié en France, l'étau se resserre sur les migrants et réfugiés

Le projet de loi asile-immigration, examiné mercredi par le Conseil des ministres en France, est considéré par des associations comme un texte «dangereux» qui «bafoue les droits fondamentaux».

La Cimade, une association de solidarité active et de soutien politique aux migrants, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, qualifiant le texte de «dangereux», a estimé que les garanties et droits fondamentaux, notamment le droit d'asile, sont bafoués et que l'étau se resserait sur les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés.

Le Cimade, qui a analysé le projet, a souligné que des dérogations majeures au droit commun sont consenties et une «accoutumance de la maltraitance institutionnelle est rendue possible».

«Le projet de loi sur l'asile et l'immigration, présenté au Conseil des ministres du 21 février 2018, consacre un très net recul des droits et va, s'il est adopté par le parlement, considérablement dégrader la situation d'un très grand nombre de personnes étrangères, par un affaiblissement de garanties et droits fondamentaux, et l'accentuation de la maltraitance institutionnelle», a-t-il affirmé dans un document rendu public mardi intitulé «Attention chute de droits en perspective», soulignant que le texte a été rédigé par le ministère de l'Intérieur «sans consultation réelle des acteurs associatifs de terrain». Pour l'association, il représente une «chute vertigineuse» des droits des personnes réfugiées et migrantes en France», déplorant les choix faits par le gouvernement et le président Emmanuel Macron. Le texte en question prévoit, entre autres, la réduction du délai de recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) de 30 à 15 jours, l'allongement de la durée de la rétention administrative jusqu'à 135 jours, le bannissement des personnes étrangères et la systématisation des interdictions de retour sur le territoire français.

Pour La Cimade, ce projet de loi n'est pas un «acte» isolé, il amplifie une politique migratoire «brutale» qui se traduit par des refoulements quotidiens à la frontière italienne, des pratiques abusives ou illégales en rétention et des violences et confiscations de biens pour les personnes migrantes à la rue, appelant les citoyennes et les citoyens à la mobilisation contre ce projet en interpellant leurs députés et députées.

Dans une déclaration au journal Le Monde, le professeur en droit public à l'université Grenoble-Alpes, Serge Slama, a indiqué que le gouvernement «veut avant tout dissuader les migrants de venir en France», estimant que le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, est «sur une ligne plus dure que Nicolas Sarkozy».

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a débouté mardi une trentaine d'associations en refusant de suspendre une circulaire du ministre de l'Intérieur qui organise un recensement des migrants dans l'hébergement d'urgence. Cette circulaire a suscité un vif émoi à gauche et chez des intellectuels, même auprès des proches du président Emmanuel Macron, qui ont estimé qu'elle remettrait ainsi en cause la missions d'aide sociale.

La circulaire prévoit d'envoyer dans les centres et hôtels sociaux des «équipes mobiles», constituées d'agents des préfectures et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration pour recenser les personnes hébergées selon leur droit au séjour. Le Défenseur des droits considère pour sa part que ces missions ont pour but de recenser les personnes dépourvues de droit au séjour pour «les réorienter vers une structure dédiée en vue de leur éloignement».

APS

FRANCE: Grève à Air France aujourd'hui pour réclamer de meilleurs salaires

La quasi-totalité des syndicats d'Air France ont appelé pilotes et personnels de cabine et au sol à faire grève jeudi, revendiquant des augmentations salariales de 6%, a indiqué mardi un porte-parole.

La compagnie fera connaître ses prévisions de trafic mercredi, et non mardi comme annoncé initialement, a affirmé le porte-parole cité par l'AFP.

Un rassemblement est prévu jeudi à 10h00 devant le siège de la compagnie à Roissy, près de Paris, où doit se tenir un comité central d'entreprise (CCE) dédié principalement aux résultats financiers 2017.

La grève de jeudi constitue un nouvel épisode de la négociation salariale 2018, close après deux séances houleuses. La direction a mis sur la table un projet d'accord prévoyant une augmentation générale - la première depuis 2011 - de 1% versée en deux temps et une enveloppe d'augmentations individuelles de 1,4% pour les



seuls agents au sol. Le texte, rejeté par une majorité de syndicats, a été mis en œuvre de manière unilatérale par la direction. Les organisations ap-

pelant à la grève ont dénoncé une «aumône» qui, selon elles, «ne pourra compenser l'augmentation du coût de la vie et rattraper les salaires bloqués

depuis 2011». Elles réclament une augmentation générale des grilles de 6%, arguant des bons résultats financiers de l'entreprise. Toutefois, les revendications des syndicats «ne sont pas raisonnables», a tranché le PDG d'Air France-KLM, Jean-Marc Janaillac, dans Le Monde.

«Le coût global d'une telle augmentation représenterait environ 240 millions d'euros, soit pratiquement le prix de deux Boeing 787», a-t-il déclaré.

Cet appel à la grève intervient au moment où sept syndicats de fonctionnaires sur neuf ont appelé à une grève le 22 mars prochain pour protester notamment contre les annonces du gouvernement sur la réforme de la fonction publique.

ESPAGNE: Démantèlement d'un important réseau de trafic d'héroïne dans le Sud

Un important réseau de trafiquants d'héroïne dans le sud de l'Espagne a été démantelé au cours d'une opération qui a permis la saisie de dix kilos de cette drogue et l'arrestation de neuf personnes, a annoncé mardi la police espagnole.

L'opération a eu lieu le 13 février à Dos Hermanas, près de Séville (Andalousie, sud), a indiqué un porte-parole de la police nationale. «Il s'agissait d'une des plus grandes opérations dédiées au trafic d'héroïne dans le sud de l'Espagne», a affirmé la police dans un communiqué.

Parmi les neuf personnes arrêtées, toutes espagnoles, se trouvaient «les deux dirigeants du groupe criminel et leur homme de confiance», poursuit le communiqué.

Les perquisitions aux domiciles des suspects ont permis la saisie de plus de 10 kilos d'héroïne pure. Les agents ont éga-

lement trouvé trois kilos de cocaïne, des armes à feu, des munitions et quelque 218.000 euros en liquide.

Du fait de sa proximité avec le Maroc, un des principaux pays producteurs de haschich, l'Andalousie est une importante porte d'entrée pour la drogue en Europe. Lundi, le ministre espagnol de l'Intérieur, Juan Ignacio Zoido, annonçait l'envoi de renforts policiers dans la province de Cadix, à l'extrême sud, où arrive 40% de la drogue introduite sur le territoire espagnol et où les trafics sont de plus en plus réalisés au grand jour. Il avait déclaré souhaiter que la région «ne soit pas aux mains des narcos».

Les autorités espagnoles ont saisi en 2017 441 kilos d'héroïne, 88% de plus qu'en 2016, et 32,8 tonnes de cocaïne, 115% de plus qu'en 2016, selon des données provisoires du ministère de l'Intérieur.



SELON L'AGENCE DES FRONTIÈRES FRONTX Forte baisse de l'immigration illégale dans l'UE en 2017

Le nombre des franchissements illégaux des frontières de l'Union européenne a baissé en 2017 de 60% par rapport à l'année précédente mais demeure élevé, a annoncé mardi l'agence des frontières Frontex, citant les chiffres fournis par les pays membres. Le total de ces franchissements détectés a atteint l'année dernière 204.219, contre 511.074 en 2016 et 1,8 million en 2015, selon un rapport de Frontex intitulé «Analyse des risques 2018» et publié à Varsovie où se trouve le siège

de l'agence. Cette chute a été observée surtout sur la route de la Méditerranée orientale (et par conséquent sur celle des Balkans occidentaux), et sur celle de la Méditerranée centrale, alors que la route de la Méditerranée occidentale a enregistré une hausse significative. Reste que le nombre des franchissements dépasse tous les chiffres d'avant 2014 et montre que «la pression sur les frontières extérieures de l'UE demeure élevée», relève Frontex. En Méditerranée centrale, la

tendance s'est renversée soudain en juillet 2017, après un premier semestre où le niveau des migrations était resté approximativement aussi élevé qu'en 2016. Ce changement, qui a vu en juillet une baisse à moins de 50% - puis en août à environ 30% - du niveau de juin, était «dû surtout à l'évolution de la situation intérieure en Libye», précise Frontex.

Et sur la route de la Méditerranée occidentale, précise la même source, le nombre de migrants détectés s'est accru

en 2017 par rapport à 2016. Des problèmes internes au Maroc, principal pays de transit pour les migrants voulant gagner l'Espagne, ont poussé à une hausse du nombre de départs, avec le recours, à partir du deuxième trimestre, à des bateaux pouvant transporter un grand nombre de migrants.

Enfin, vers la fin de l'année, les chiffres concernant les migrants érythréens, somaliens et éthiopiens sont tombés en gros à un quart de ce qu'ils avaient été en 2016.

FRANCE-ALLEMAGNE Un jeune skieur allemand se tue sur un glacier français

Un vacancier allemand de 25 ans s'est tué mardi sur le glacier de la Grande Motte à Tignes, dans les Alpes françaises (est), alors qu'il descendait seul en ski hors piste, a-t-on indiqué auprès des secours. Engagé sur ce glacier en face nord, le jeune homme a dévisé quand il a traversé une zone de glace vive avant de sauter une barre rocheuse, selon les pompiers qui évoquent une «grosse chute». Les pisteurs de la station de Tignes (Savoie) se sont portés à son secours mais sans pouvoir rien faire, et son corps a été redescendu par un hé-



licoptère de la sécurité civile. Cet accident fatal intervient après un dimanche noir où cinq personnes avaient trouvé la mort

en montagne en France. Un jeune skieur de 19 ans s'est tué dans les Pyrénées (sud-ouest) dans la station des Monts d'Olmes qui célébrait le retour de la championne olympique française Perrine Laffont. Dans les Alpes, un père et sa fille de 11 ans sont morts dans une avalanche sur une piste fermée en raison de ce risque à Val d'Isère (Savoie), tandis qu'un randonneur à ski a succombé après qu'une corniche a cédé dans le massif de l'Étalle. Enfin, un surfleur expérimenté est mort dans les Hautes-Alpes.

ÉTATS UNIS 66% des Américains favorables à des lois plus strictes sur les armes



66% des Américains se disent favorables à des lois plus strictes sur les armes à feu après la fusillade dans un lycée de Floride, la majorité la plus nette à se dégager depuis 2008, selon un sondage publié par l'institut Quinnipiac.

Selon ce sondage, réalisé auprès de 1.249 Américains entre le 16 et le 19 février, 66% des Américains se disent en faveur de lois plus strictes sur les armes, tandis que 31% s'y opposent.

Le camp favorable à des lois plus strictes apparaît ainsi en progression comparé à un sondage de décembre 2017, lorsque 59% des personnes interrogées se déclaraient favorables à des mesures plus strictes (contre 36%), ou comparé à décembre 2015, lorsqu'ils étaient minoritaires, à 47% des sondés (contre 50%).

De 2008 à 2015, la majorité en faveur de plus de restrictions n'avait jamais dépassé les 54%, selon les chiffres de l'institut. Selon le sondage publié mardi, deux Américains sur trois (67%) estiment aussi qu'il est aujourd'hui «trop facile» d'acheter une arme aux États-Unis aujourd'hui, alors qu'ils étaient 59% seulement en novembre dernier - après la fusillade de Las Vegas qui a fait 58 morts le 1er octobre - et 55% en

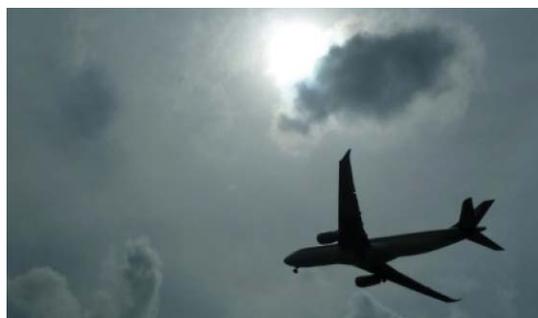
décembre 2015. Enfin, près de trois Américains sur quatre (75%) estiment que le Congrès américain devrait en «faire plus» pour réduire la violence par armes à feu, contre 67% en décembre dernier.

Ce sondage devrait alimenter les espoirs de tous ceux qui se mobilisent depuis la fusillade de Parkland mercredi en Floride pour dénoncer l'inaction de la classe politique américaine malgré la multiplication des fusillades en milieu scolaire ces dernières années.

Il confirme néanmoins les divisions entre démocrates et républicains sur ce sujet: si les premiers sont à 86% favorables à des lois plus strictes, seuls 34% des républicains partagent cette opinion. Nikolas Cruz, un ancien élève du lycée Marjory Stoneman Douglas de Parkland, au nord de Miami, a ouvert le feu au fusil semi-automatique dans les couloirs de l'établissement, faisant 17 morts dont une majorité d'adolescents.

Malgré des signalements pour comportement violent, Cruz, 19 ans, avait légalement acheté l'arme avec laquelle il a perpétré cette fusillade, l'une des plus meurtrières de l'histoire américaine.

CANADA: Hausse des accidents d'avions en 2017



Le nombre d'accidents d'avions au Canada a augmenté en 2017 après cinq années de baisse, selon un rapport officiel publié mardi.

Le Bureau de la Sécurité des Transports (BST) a répertorié 239 accidents d'avions en 2017, contre 230 un an plus tôt, selon des statistiques préliminaires.

La tendance est particulièrement marquée dans l'aviation commerciale avec 94 accidents recensés, contre 63 un an plus tôt (+49%). Un seul a été mortel, le

premier au Canada depuis 2011.

Le nombre d'incidents, c'est-à-dire des situations problématiques sans aucune victime à déplorer, a crû de 11%, de 833 en 2016 à 921 l'an dernier, selon le BST.

Outre l'aviation, le rapport du BST a recensé une hausse des accidents ferroviaires (+21% par rapport à 2016). Il a également constaté une hausse de 20% sur un an des incidents sur des oléoducs, comme par exemple des fuites.

MEXIQUE: Des vestiges mayas, «vieux de plus de 10 000 ans» mis au jour dans une grotte inondée



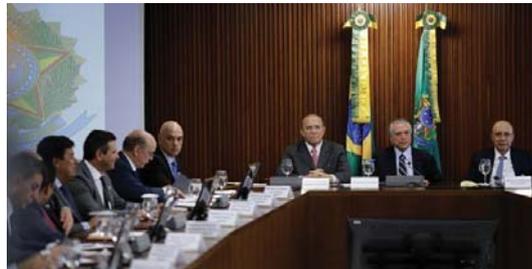
Des ossements de paresseux géants ou encore un sanctuaire dédié au dieu maya du commerce ont été mis au jour par des archéologues dans la plus grande grotte inondée du monde, récemment découverte au Mexique, ont rapporté des chercheurs mexicains.

Ces vestiges archéologiques, vieux «de plus de 10.000 ans» pour certains, sont pour la plupart dans un «état de conservation incroyable», selon les archéologues de l'Institut national d'anthropologie et d'histoire (INAH). La découverte a été réalisée dans «la plus grande grotte inondée au monde», longue de 347 kilomètres, découverte le mois dernier dans l'Etat de Quintana Roo (sud-est). Les archéologues qui menaient des recherches sur «les sources d'eau anciennes» ont pu mettre en évidence que deux immenses réseaux de grottes inondées, connues sous les noms de Sac Atun et Dos Ojos (Deux Yeux), étaient en réalité reliés.

En explorant ces grottes à l'aide d'équipements de plongée, les chercheurs ont découverts différents ossements et objets. A Sac Atun, plus de 200 cenotes - des puits naturels - ont été découverts contenant des trésors archéologiques de l'époque du Pléistocène (entre 2,6 millions et 11.700 années). Parmi les ossements d'animaux découverts, figurent ceux d'un gomphothère (éléphant antique) ou encore «de paresseux géants et des ours», selon l'INAH. Des os humains calcinés, des morceaux de céramique et des gravures rupestres ont également été mis au jour. «Un schéma intéressant de modifications architecturales, telles que des murs, des couloirs, des autels, des sanctuaires, des escaliers» ont été par ailleurs trouvés dans ce réseau qui se déploie sous la jungle. L'ancienne civilisation maya percevait les grottes, «et particulièrement celles qui ont accès à l'eau, comme des lieux très sacrés», estime les chercheurs. Les archéologues ont également trouvé des vestiges d'un site «surprenant» dans lequel les Mayas auraient prié le dieu du cacao, de la guerre et des marchands, et auquel ils accédaient par un escalier construit dans ce puits naturel. Selon eux, le niveau de l'eau dans ces grottes a fluctué au cours du temps.

Elles auraient servi de périlleuse source d'eau durant les périodes de sécheresse. Certains animaux ou êtres humains qui ont tenté de s'y aventurer n'ont jamais réussi à en ressortir, expliquent ces chercheurs.

BRÉSIL Le gouvernement brésilien renonce à la réforme des retraites



Le gouvernement brésilien, dans l'incapacité de réunir les votes nécessaires pour faire adopter la réforme des retraites, a décidé de ne plus soumettre au Parlement cette mesure très impopulaire mais réclamée par les marchés. Le gouvernement a présenté ce renoncement comme un «effet collatéral» du décret qui a confié vendredi à l'armée le commandement des forces de sécurité de Rio de Janeiro pour contenir une escalade de la violence.

La loi brésilienne prévoit en effet que, quand un décret de ce type est en vigueur, aucun amendement constitutionnel ne peut être approuvé. Or la réforme des retraites aurait nécessité un tel amendement. «Le problème de l'insécurité a pris un caractère si explosif que des mesures exceptionnelles

ont dû être prises. L'effet collatéral est la suspension de l'analyse de la réforme des retraites», a reconnu lundi soir le ministre du Secrétariat du Gouvernement, Carlos Marun, chargé des relations de l'exécutif avec le Parlement.

La réforme des retraites était pourtant un des projets-phare de la série de mesures d'austérité lancées par le gouvernement du président Michel Temer pour combler un déficit public énorme et relancer une économie qui sort de deux ans de récession.

La réforme du très coûteux système des retraites brésiliennes prévoyait 40 années minimum de cotisation pour une retraite à taux plein et le relèvement de l'âge minimum du départ à la retraite à 62 ans chez les femmes et 65 ans chez les hommes.

COLOMBIE: Saisie de deux tonnes de cocaïne du principal gang de narco-trafiquants

Deux tonnes de cocaïne du Clan del Golfo, principal gang de narco-trafiquants de Colombie, ont été saisies et l'un des chefs de cette bande a été abattu lors de deux opérations distinctes, a annoncé mardi le ministre de la Défense.

La drogue avait été dissimulée dans des paniers enterrés «dans une zone boisée» de la localité côtière d'Orihueca, département du Magdalena (nord), «pour ensuite être acheminée à l'extérieur» du pays, a ajouté le ministre, Luis Carlos Villegas, lors d'une conférence de presse.

Le Clan du Golfo, formé d'ex-paramilitaires d'extrême droite démobilisés depuis 2006, s'est réduit de 4.000 membres à environ 1.100 suite à une vaste offensive menée depuis 2015 par le gouvernement colombien, selon des estimations officielles.

Ce gang est dirigé par Dairo Antonio Usuga, alias «Otoniel», l'homme le plus recherché du pays et pour l'arrestation duquel les États-Unis offrent une récompense de cinq millions



de dollars. En septembre dernier, «Otoniel» a annoncé l'intention du Clan del Golfo, qui opère aussi dans les mines clandestines, de se rendre aux autorités. Outre la saisie, M. Villegas a précisé que les forces de l'ordre avaient abattu Félix Ibarquén, alias «Cobra 5», lors d'affrontements armés à Riosucio, dans le département du Choco (nord-ouest), frontalier du Panama. Cet homme, qui répondait directement à «Otoniel», était impliqué depuis «vingt ans dans la criminalité, au sein de diverses organisations illégales, dont le gang Elmer Cardenas des milices d'Autodéfense (paramilitaires),

jusqu'à être le chef du Clan del Golfo pour le Darien», zone de jungle délimitant la frontière entre la Colombie et le Panama, a ajouté M. Villegas. «Cobra 5» avait sous ses ordres environ 250 hommes qui ont terrorisé la région pauvre du Choco, selon les autorités, qui ont en outre saisi plusieurs armes, dont deux mitraillettes, des fusils et des armes de poing. La Colombie est le premier producteur mondial de feuilles de coca, matière première de la cocaïne, avec 146.000 hectares de plantations, et aussi le plus grand producteur de cette drogue avec 866 tonnes en 2016, selon l'ONU.

Diabète : pourquoi prendre soin de vos gencives

Mesurer sa glycémie et faire ses injections d'insuline font partie du quotidien des personnes diabétiques. Mais la surveillance de la santé bucco-dentaire doit aussi devenir un geste réflexe. Car des dents en mauvaise santé peuvent aggraver le diabète.

Les effets du diabète sur la santé des dents

«Nombre de personnes diabétiques ignorent que les inter-relations de leur maladie avec la santé bucco-dentaire sont importantes et exigent un suivi régulier. En effet, les infections des gencives et des tissus de soutien des dents (maladies parodontales) peuvent aggraver le diabète. Et à l'inverse, un diabète mal contrôlé peut provoquer des infections et des caries» affirme l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD). «Souvent sous-estimées, les complications dentaires du diabète cachent un mal évolutif qui peut aller jusqu'à l'infection buccale généralisée et la perte des dents» alertent les experts.

Caries, gingivite (l'inflammation de la gencive) ou parodontite (l'inflammation en profondeur de la gencive et de l'os qui soutient la dent) : les personnes diabétiques sont trois fois plus vulnérables que les autres face à ces problèmes de santé bucco-dentaire car leur maladie diminue leur résistance aux infections microbiennes. En outre, leur salive plus sucrée attaque silencieusement l'émail des dents par le biais de la plaque dentaire. Comme les pieds ou la vue, les dents et les gencives des diabétiques ont donc besoin de beaucoup d'attention, même en l'absence de symptômes. «Or, on a constaté que seulement un tiers des personnes diabétiques a une consultation dentaire dans l'année, alors qu'un patient diabétique sur 2 présente une maladie parodontale» explique le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et membre de l'UFSBD.

Quels soins des dents pour les diabétiques

«Les personnes diabétiques savent que le diabète augmente le risque de mortalité par maladie cardiovasculaire. Mais il faut savoir que les maladies parodontales multiplient par 3 ce risque de mortalité. D'où la nécessité de s'assurer auprès du dentiste que les effets du diabète sur le parodonte sont bien maîtrisés» ajoute le Dr Lequart.

Brossez-vous méticuleusement les dents après chaque repas. Utilisez de préférence un dentifrice au fluor et du fil dentaire pour les zones inter-dentaires qui ne sont pas accessibles à la brosse.



- Faites un ou plusieurs bains de bouche quotidiennement, surtout si la collerette de la gencive est rouge, ce qui indique un début de gingivite qui pourrait évoluer vers une parodontite.

- Buvez beaucoup d'eau afin de ne pas avoir la bouche sèche. De nombreux médicaments antidépresseurs provoquent une sécheresse buccale. Or, le manque de salive est propice à l'apparition des premières lésions des gencives.

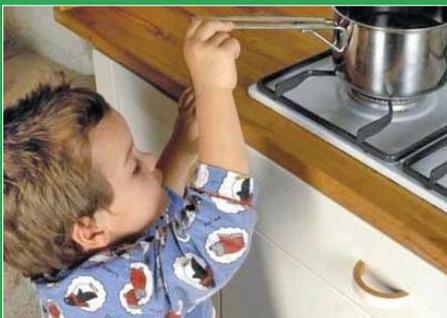
- Autre problème : la salive des diabétiques contient plus

de glucose, ce qui modifie la composition de la plaque dentaire et favorise le développement de bactéries dans la bouche. Un suivi régulier chez le dentiste, au moins deux fois par an, permet de supprimer d'éventuels foyers infectieux avec un détartrage.

- Venez systématiquement en consultation avec vos dernières analyses d'HbA1c (hémoglobine glyquée). Et dès qu'un symptôme de rougeur ou de gonflement de la gencive apparaît, prenez rendez-vous.

Brûlures : les petits garçons et les seniors sont particulièrement exposés

Parmi les personnes hospitalisées pour brûlures, un quart sont des enfants âgés de 0 à 4 ans et un quart sont des hommes âgés de plus de 50 ans. Mais les seniors courent plus de risques de décès que les tout-petits. Chaque année, près de 9 000 personnes sont hospitalisées pour brûlures. Mais, selon les chiffres recollés par l'Institut de veille sanitaire (InVS) lors de sa dernière étude à ce sujet, les petits garçons et les hommes âgés de plus de 50 ans seraient particulièrement exposés. En 2011, révèle l'Institut, parmi les 6 670 personnes hospitalisées pour brûlures, un quart sont des enfants âgés de 0 à 4 ans et un quart a plus de 50 ans. Les hommes représentent donc 63% des brûlés, et les plus âgés ont plus de risques d'en décéder. En effet, l'âge moyen des personnes qui ont succombé à



leurs blessures a évolué de 60,8 en 2008 à 63,7 en 2011. La moitié des 219 personnes décédées à l'hôpital pour brûlures en 2011 avaient plus de 65 ans.

L'incidence des hospitalisés pour brûlures est également en hausse chez les plus de 85 ans, passant de 11,6 à 13,9 pour 100 000 habitants entre 2008 et 2011.

Les séjours hospitaliers pour ce type de blessures sont généralement de longue durée, avec une moyenne de 7,5 jours, voire une moyenne d'un mois pour les plus gravement atteints (12%), pris en charge par les centres de traitement des brûlés. L'Institut rappelle que pour réduire le nombre d'incendies à la maison, l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée sera obligatoire dans toutes les habitations à partir de mars 2015.

Fatigue : 3 fleurs de Bach pour gagner du tonus

Ces 3 fleurs de Bach vous aideront à lutter contre la fatigue qui vous envahit lorsque l'hiver se prolonge et que le froid vous donne envie de rester sous la couette.

Mustard : pour chasser les idées noires

Les mois de janvier et février sont souvent synonymes de retour du froid, de journées de grisaille et de mélancolie saisonnière. La fatigue et les idées noires s'installent à mesure que l'hiver se prolonge et votre bonne humeur semble avoir pris ses quartiers d'hiver en attendant le retour du soleil.

Mustard est la fleur de Bach essentielle pour lutter contre la déprime saisonnière. Elle permet de chasser les idées noires et de renouer avec la joie de vivre. Elle est, par exemple, une aide précieuse pour les personnes qui travaillent dans des centres commerciaux et qui, en hiver, ne voient jamais la lumière du jour.

Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'Élixir choisi dans une petite bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée. Pour venir à bout d'une fatigue solidement ancrée, optez pour une cure de 20 jours à un mois minimum.

Olive : pour retrouver du tonus

En cette période d'hiver qui se prolonge, il est normal de se sentir fatigué. Si vous n'avez pas de lampe de luminothérapie, les effets de l'absence de lumière se font sentir.

Olive s'adresse aux personnes qui se sentent à bout physiquement et moralement et aide à restaurer force et vitalité. Elle est souvent indiquée, par exemple, après une période d'hospitalisation, après un accouchement ou encore aux personnes qui passent de longues heures dans les dossiers et les chiffres en période de bilan !

Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'Élixir choisi dans une petite bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée.

Hornbeam : pour vous aider à vous lever le matin

En ces jours de grand froid, vous restez bien sous la couette. Dès le matin, la lassitude vous envahit et se traduit par un tel relâchement musculaire que vous vous demandez si vous allez avoir la force de démarrer la journée.

Hornbeam agit comme un starter et vous donne le coup de pouce nécessaire pour démarrer la journée avec entrain et trouver la volonté nécessaire pour vous lancer dans de nouvelles tâches. Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'Élixir choisi dans une petite bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée.

La nuit blanche cause du tort à notre cerveau

Voilà une étude qui devrait nous faire regretter d'avoir fait la fête toute la nuit. Le manque de sommeil déteint sur les neurones, accélérant leur dégénérescence, selon des chercheurs suédois de l'université d'Uppsala.

Couché à 7h du matin le 1^{er} janvier, vous accusez un sérieux déficit de sommeil. La fatigue se lit sur votre visage cerné, qui se souvient des excès du réveillon.

Ce dont on se doute moins, c'est que le cerveau aussi pâtit de ce manque de repos. L'université d'Uppsala (Suède) sort une étude sur les méfaits de la nuit blanche au niveau cérébral. Les chercheurs ont analysé le sang de quinze jeunes hommes en bonne santé dont certains venaient de dormir huit heures, d'autres de faire une nuit blanche.

Les résultats, à paraître dans la revue scientifique *Sleep*, donnent sérieusement envie de nous remettre au lit.

Ils montrent en effet que chez les volontaires en manque de sommeil, la concentration de deux molécules du cerveau, l'énolase, liée aux neurones, et la protéine S-100 B, a augmenté de 20%.

«Le nombre de ces molécules du cerveau augmente habituellement dans le sang à l'occasion des lésions cérébrales», traduit dans un communiqué repris par l'AFP le coordinateur de l'étude, Christian Benedict.

Autrement dit, «un manque de sommeil peut favoriser les processus de neurodégénérescence. A contrario, une bonne nuit de sommeil «pourrait être d'une importance critique pour le maintien de la santé du cerveau».



Les bienfaits confirmés d'un bon sommeil

Ces conclusions n'ont rien de surprenant puisqu'elles accréditent les apports de littérature scientifique sur l'importance du

sommeil sur le cerveau. On sait depuis récemment que le cerveau est une machine formidable qui assure le nettoyage de toutes les toxines et déchets accumulés dans les cellules cérébrales. Il assure également une fonction de réparation de cellules essentielles pour le

bon fonctionnement de notre système nerveux.

Enfin, des chercheurs américains ont récemment suggéré que le fonctionnement cérébral des insomniaques n'était pas optimisé et donc plus sujet aux troubles de la mémoire.

Mal dormir favoriserait la fibromyalgie

La fibromyalgie pourrait être liée aux troubles du sommeil d'après une nouvelle étude scientifique britannique.

Trop peu de repos ou un sommeil de mauvaise qualité et non réparateur, pourraient favoriser le développement de la fibromyalgie chez les personnes âgées.

Les chercheurs de la Keele University du Staffordshire (Royaume-Uni) ont mené une étude médicale pour comprendre les facteurs de risque du développement de cette maladie peu connue et douloureuse.

Le Dr John McBeth de l'Université de Keele, directeur de l'étude, a suivi pendant 2 ans, 4.326 participants, âgés de plus de 50 ans, 1.562 d'entre eux ne supportaient aucune douleur généralisée au début de l'étude, et 2.764 ressentaient de légères douleurs. Pour identifier les facteurs de développement de la fibromyalgie, l'équipe de chercheurs a regroupé des données médicales des volontaires. Ils ont analysé leur niveau de douleur ressentie, leur santé psychologique et physique et leur mode de vie.



Les résultats de cette étude ont montré que les troubles du sommeil (manque de sommeil, insomnies...) sont associés à un risque accru de développement d'une douleur généralisée, ou fibromyalgie.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne entre 2 et 5% de la population française dont le diagnostic est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. En effet, la fibromyalgie est «un état douloureux musculo-squelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoriés». Fibromyalgie veut dire «fibro» pour tissu fibreux, tendons, «myo» pour muscle et «algie» pour douleur.

Le directeur de l'étude de recommander donc d'«inclure le facteur sommeil dans la prise en charge des douleurs musculo-squelettiques généralisées au même titre que même titre que la santé physique et psychologiques».

SAHARA OCCIDENTAL 75 % des cadres de l'Etat sahraoui ont été formés à l'école et à l'université algériennes

Quelque 75 % des cadres de l'Etat sahraoui ont été formés à l'école et à l'université algérienne, a affirmé mardi à l'université Djilali Bounaâma de Khémis Miliana (Ain Defla) le Secrétaire général de l'Union des étudiants de Sakia El Hamra et Oued Edhahab, Moulay M'hamed Ibrahim, soutenant que cet état de fait traduit l'"étroitesse des liens" entre les deux pays.

La composante de l'actuel Etat sahraoui dont nombre de ministres et d'ambassadeurs a été, à 75 %, formée à l'école et à l'université algérienne, ce qui atteste de la solidité des liens entre les deux pays, a indiqué M. M'hamed Ibrahim au cours d'une journée de sensibilisation sur la lutte du peuple sahraoui organisée à l'occasion du 42ème anniversaire de la création de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) abritée par l'université de Khémis Miliana.

M. Moulay M'hamed, également membre du secrétariat national du Front Polisario, a noté que "de tout temps, l'Algérie a été à côté du peuple et de l'Etat sahraoui, les assurant de son soutien indéfectible".

"Les principes immuables de l'Algérie dont celui du droit des peuples à l'autodétermination découlent des idéaux de la glorieuse révolution de novembre 1954", a-t-il relevé à ce propos, observant que même à l'apogée du cycle de la violence vécu par le pays durant les années 90 du siècle dernier, son soutien à la cause sahraouie "n'a pas changé d'un iota".

Évoquant les étudiants sahraouis en Algérie, il s'est félicité de leurs conditions d'étude et de séjour, affirmant que "cet état de fait les incitera à se surpasser et à aller de l'avant sur le chemin de la science et du savoir".

Il a fait remarquer qu'en sus de la lutte armée à laquelle il accorde une importance toute particulière, le Front Polisario a, depuis sa création en 1973, mené une lutte sans merci à l'ignorance car constituant un "frein à l'épanouissement et au développement de la société".

Outre la recherche incessante de la science et du savoir, les étudiants sahraouis ont pour mission de "faire connaître la justesse de la cause pour laquelle leur peuple se bat", a-t-il soutenu dans ce contexte.

Au sujet de la situation interne au Sahara occidental, il a noté que les droits de l'Homme y sont bafoués, fustigeant dans ce cadre l'occupant marocain pour son refus à obtempérer aux résolutions internationales. Il a soutenu qu'en sus de la lutte armée qu'elle mène, la République sahraouie s'emploie à appuyer la bataille judiciaire et diplomatique visant le recouvrement de ses droits, saluant dans la foulée l'arrêt "historique" de la Cour européenne de justice (CJUE), rendu le 21 décembre 2016, qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental.

De son côté, l'attaché culturel de l'ambassade de la RASD en Algérie, Chérif Djouba, a fait état d'un programme tracé par cette représentation diplomatique en collaboration avec les APC et les représentants de la société civile en vue de faire connaître la cause sahraouie à l'opinion publique.

"Le peuple algérien qui, plus que quiconque au monde, connaît les affres du colonialisme, soutient de manière spontanée, les causes justes de par le monde à l'instar de la notre ainsi que celle de nos frères palestiniens", a-t-il dit en substance.

La journée de sensibilisation sur la lutte du peuple sahraoui a été notamment marquée par une communication présentée par Dr Chabani Nouredine, enseignant d'histoire à l'université "Djilali Bounamama" de Khémis Miliana, sur les péripéties se rapportant à la question sahraouie.

"Le fait que la cour de la Haye ait affirmé dans un long rapport que les régions de Sakiat El Hamra et Oued Edhahab ont de tout temps été indépendantes de Rabat, bat en brèche la thèse marocaine qui prétend sa légitimité sur le Sahara occidental", a-t-il martelé. Observant que le Maroc s'adonne à moult supercheres pour tromper l'opinion publique internationale, il a noté que ce pays fait tout ce qui en son possible pour empêcher l'ONU d'organiser un référendum au Sahara occidental qui mettrait fin aux illusions marocaines au sujet du bien-fondé des thèses du palais royal.

Organisée par l'Union Nationale de la Jeunesse Algérienne (UNJA), en collaboration avec l'université de Khémis Miliana, cette rencontre a drainé un public nombreux composé essentiellement d'étudiants avides d'en connaître d'avantage sur le combat du peuple sahraoui pour le recouvrement de son indépendance.

SAHEL La communication, un élément "essentiel" pour vaincre l'extrémisme violent nigérien

Le secrétaire général du ministère de la Communication du Niger, Abdoulaye Coulibaly, a estimé mardi à Niamey, que la communication est un élément "essentiel" pour vaincre l'extrémisme violent.

"La dimension communicationnelle constitue un élément essentiel pour remporter la guerre contre le radicalisme et l'extrémisme violent", a affirmé le responsable nigérien, lors de l'ouverture de l'atelier d'échange sur la contribution des médias dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

A ce titre M. Coulibaly a recommandé aux professionnels de l'information et de la communication de "concevoir une approche visant à déconstruire le discours de la haine et de la violence, que distillent les terroristes à travers certains médias et réseaux sociaux".

Pour lui, l'apport des médias est "incontournable" dans la lutte contre "l'incitation à la haine, contre l'apologie de la barbarie et le rejet de l'autre".

Les médias, selon lui, sont aussi importants dans la "construction du discours de la paix et de l'amour de l'autre".

Le responsable nigérien, qui s'est félicité de l'importance accordée par les pays de la région sahélo-saharienne aux différents acteurs de la prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, a salué l'initiative de tenir cet atelier consacré au renforcement des capacités des journalistes dans le traitement des informations et aux questions liées au domaine sécuritaire.

Il a mis en relief, dans le même cadre, l'implication d'autres acteurs de la société civile, comme les associations et les oulémas, dans la lutte "implacable qu'ils mènent dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent, le crime organisé ainsi que la réinstauration des valeurs de la paix et la tolérance".

Initié par l'unité de fusion et de



liaison (UFL), qui est un mécanisme africain de coopération pour la région du Sahel, cet atelier de deux jours connaît la participation des experts en communication et en cyber-terrorisme des pays de la région Sahélo-saharienne et de représentants du ministère de la communication du Niger.

L'atelier et marqué également par la participation des journalistes et communicateurs, venants de l'Algérie, Burkina-Faso, la Libye, le Mali, la Mauritanie, Niger, Nigéria, Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal et qui auront à développer, chacun de son côté, l'expérience de son pays sur la contribution de la corporation médiatique dans la prévention et la lutte contre le terrorisme.

Cette rencontre a pour objectif, entre autres, de renforcer les capacités des journalistes et communicateurs dans le traitement des questions sécuritaires entre autres.

Inscrit dans le cadre des activités du plan d'action stratégique de la cellule de communication de l'UFL, l'atelier en se veut un espace d'échange d'expériences et de

bonnes pratiques entre les participants. Plusieurs sujets liés au thème principal de l'atelier, à savoir l'apologie, les pratiques du cyber-terrorisme par le biais des réseaux sociaux et le rôle des journalistes dans la prévention et la lutte contre le crime organisé transfrontalier et ses interconnexions avec le terrorisme, seront abordés dans les communications et lors des débats.

D'autres thèmes comme, le traitement des médias des questions liées à l'emprise de la peur en relation avec la montée de l'extrémisme violent et du terrorisme, les manœuvres de la manipulation médiatique par les auteurs de crimes ainsi que le traitement sensationnel de l'information sécuritaire, sont également au cœur de la problématique de cette rencontre. L'UFL est un mécanisme africain de coopération régional des pays du Champ, basé à Alger et qui coordonne les actions de la prévention, la sensibilisation et de lutte contre le terrorisme, avec l'Union africaine (UA) et le processus de Nouakchott, notamment a-t-on rappelé.

SELON UN EXPERT DU CAERT Les réseaux sociaux constituent environ 53% des sources d'informations pour les jeunes

L'expert auprès du Centre africain des études et recherches sur le terrorisme (CAERT), Ameur Dahmani, a indiqué mardi à Niamey, que les réseaux sociaux constituent environ 53% des sources d'informations pour la catégorie des jeunes. S'exprimant lors de l'atelier d'échange sur la contribution des médias dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, l'expert a affirmé que "les sources d'informations les plus utilisées par les jeunes pour s'informer sont 53% les médias sociaux", estimant, dans le même cadre, que le monde médiatique "connaît une transition rapide et entraîne de construire une réalité alternative, notamment à l'ère d'une ère numérique accélérée".

Pour M. Dahmani, les experts et les spécialistes des pays de la région sahélo-saharienne, confrontés à de multiples formes de radicalisme et d'extrémisme violent, menaçant les couches défavorisées et les jeunes, "doivent marquer un grand intérêt" à cette nouvelle situation".

Les flux des contenus circulant via les réseaux sociaux constituent un danger, selon lui, pour les jeunes qui font face, a-t-il dit, à plusieurs formes de manipulation, de tentatives de recrutement et d'enrolement dans des idéologies radicales et d'actes extrémistes violents. "La machination" médiatique des groupes terroristes, à l'instar de l'organisation appelée Daech, s'appuie sur d'importants tactiques de

déploiement numérique ainsi que de moyens, a indiqué l'expert qui a exhorté les médias et la communauté médiatique "à analyser la stratégie médiatique de ces groupes criminels afin d'établir les mesures de prévention et de lutte appropriées".

Etudier les méthodes conversationnelles numériques dans les processus de radicalisme et d'adhésion en direction des jeunes et les pratiques de l'endoctrinement ont été, également, recommandées par M.

Dahmani qui a mis l'accent sur "la nécessité de repenser l'éducation aux médias et construire les formes d'info-apprendre de demain".

Initié par l'unité de fusion et de liaison (UFL), qui est un mécanisme

africain de coopération pour la région du Sahel, cet atelier de deux jours connaît la participation des experts en communication et en cyber-terrorisme des pays de la région Sahélo-saharienne et de représentants du ministère de la communication du Niger.

L'atelier est marqué, également, par la participation des journalistes et communicateurs, venants de l'Algérie, Burkina-Faso, la Libye, le Mali, la Mauritanie, Niger, Nigéria, Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal et qui auront à développer, chacun de son côté, l'expérience de son pays sur la contribution de la corporation médiatique dans la prévention et la lutte contre le terrorisme.

PALESTINE

Abbas exige la création d'un mécanisme multilatéral pour la paix au Moyen-Orient

Le président de l'autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a demandé mardi au Conseil de sécurité de l'ONU la création d'un mécanisme multilatéral pour régler toutes les questions liées au processus de paix au Moyen-Orient conformément aux accords d'Oslo.

Dans un discours prononcé devant le Conseil de sécurité, le président Abbas a énuméré avec clarté les revendications palestiniennes concernant la paix dans la région, en expliquant que ce mécanisme multilatéral devrait permettre aux deux parties au conflit de régler les questions liées au statut final d'El-Qods occupée, et aux problèmes des réfugiés, des prisonniers, de la sécurité et des colonies israéliennes.

M. Abbas a exigé que les négociations pour la création de ce mécanisme soient menées sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies, et soient assorties de calendrier concret permettant de garantir le respect des accords conclus.

Pendant la période des négociations, toutes les parties au conflit doivent s'abstenir de prendre des décisions unilatérales qui peuvent affecter la solution finale, a-t-il ajouté. Le président palestinien a également exigé l'annulation de la décision des Etats-Unis de transférer l'ambassade américaine à la Ville Sainte comme préalable à toute initiative de paix. Abbas a également demandé la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient en mai



prochain sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies avec une participation vaste des acteurs internationaux et des parties au conflit.

La prochaine conférence doit reconnaître l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies et garantir au peuple palestinien une protection internationale, a enchaîné Mahmoud Abbas.

Intervenant peu avant que le président Abbas ne prenne la parole, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaf-

firmé qu'il n'y avait pas "d'alternative ou de plan B" à la solution à deux Etats en Palestine.

"Je suis ici pour dire encore une fois à quel point l'ONU est attachée aux efforts déployés pour parvenir à une solution à deux Etats, une solution permettant de régler toutes les questions du statut définitif sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies et du droit international", a déclaré M. Guterres. "Il est nécessaire de trouver une solution politique à ce conflit qui n'a que trop duré", a-t-il soutenu.

SYRIE

Des combattants progouvernementaux entrent dans l'enclave d'Afrine

Des forces progouvernementales sont entrées mardi dans l'enclave d'Afrine, région du nord-ouest de la Syrie où l'armée turque mène depuis un mois une offensive pour déloger une milice kurde, ont rapporté des médias.

"Les forces populaires sont entrées dans le district d'Afrine", ont précisé les sources citant Rohhad Rojava, un responsable de la "Défense kurde".

"Des centaines de combattants ont été déployés cet après-midi" dans la zone, a déclaré pour sa part Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

L'agence de presse syrienne Sana avait indiqué lundi que des forces progouvernementales allaient "se joindre à la résistance contre l'agression turque".

La région syrienne d'Afrin, en proie à une offensive turque contre des milices kurdes, est en passe de vivre un nouveau rebondissement avec l'entrée potentielle des forces progouvernementales de Syrie après des discussions avec les forces kurdes, pour tenter de mettre fin à l'offensive de la Turquie contre cette enclave du nord-



ouest du pays. Afrin, région syrienne contrôlée par les Kurdes, des Unités de protection du peuple (YPG), est le théâtre d'une guerre aux enjeux géopolitiques.

L'armée turque mène depuis un mois une offensive terrestre et aérienne contre cette zone pour chasser les Kurdes du YPG, considérés par Ankara comme "terroristes".

Damas a condamné ces actes, soulignant que la région est partie intégrante de la Syrie.

"Nous travaillons contre la présence turque dans ces régions et contre l'agression turque imposée à notre peuple à Afrin et dans la région du nord", a souligné le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal al-Moqdad.

Pour faire face à l'intervention militaire turque, les Kurdes et les forces progouvernementales se dirigent vers une alliance.

Lundi, les "forces populaires syriennes" ont déclaré qu'elles se déploieraient dans la région d'Afrin pour prêter main forte aux Kurdes visés depuis fin janvier par les Turcs.

A l'appel des Kurdes d'Afrin, le gouvernement syrien et les "Forces démocratiques syriennes" (alliance de combattants arabes et kurdes) ont conclu un accord selon lequel l'armée syrienne entrerait dans la ville.

Selon les médias, l'accord exige l'entrée des forces gouvernementales dans les zones frontalières entre Afrin et la

Turquie, et non au centre de la ville. La semaine dernière, le commandant des YPG, Sipan Hamo, avait déclaré que ses forces n'avaient "aucun problème" avec une opération militaire syrienne "pour défendre Afrin et sa frontière face à l'occupation turque".

La Turquie a lancé une opération militaire à Afrin, en Syrie, le 20 janvier, pour neutraliser les unités de protection du peuple, et a promis d'étendre ses opérations à Manbij, où les forces américaines sont placées avec les unités de protection populaire pour "combattre le groupe terroriste autoproclamé 'Etat islamique' (EI/Daech)".

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a indiqué mardi que les forces turques assiègeraient prochainement la ville d'Afrin, chef-lieu de l'enclave où l'offensive turque est en cours.

"Dans les prochains jours et de façon beaucoup plus rapide, le siège du centre de la ville d'Afrin va commencer", a-t-il déclaré.

Moscou a, de son côté, appelé toutes les parties à faire preuve de retenue et à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

VENEZUELA

Le membre de la Constituante Cabello va proposer des législatives anticipées



Le membre de l'Assemblée constituante vénézuélienne, Diosdado Cabello, a fait part mardi de son intention de proposer à cette institution d'avancer les législatives de 2020 au 22 avril prochain, date du scrutin présidentiel.

"Je vais proposer cela formellement: que les élections législatives aient lieu le même jour que la présidentielle", a-t-il déclaré à la chaîne d'Etat VTV.

"C'est une décision qui relève de l'Assemblée constituante", a estimé M. Cabello.

Le 1er mai 2017, M. Maduro avait annoncé la convocation d'une Assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution.

Le scrutin avait été organisé le 30 juillet.

L'Assemblée constituante a récemment convoqué une élection présidentielle anticipée avant la fin avril.

Cette Constituante n'est pas reconnue par l'opposition et a notamment réduit les prérogatives du Parlement. Le Parlement est le seul pouvoir contrôlé par l'opposition au Venezuela.

La Table de l'unité démocratique (MUD), vaste coalition, avait remporté une victoire historique aux législatives de fin 2015.

C'est devant cette même Constituante que Diosdado Cabello, membre de cette assemblée et vice-président de la formation au pouvoir, le Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV), va proposer d'avancer les législatives.

Jusqu'à présent, toutes les propositions soumises à l'approbation des constituants ont été adoptées.

EQUATEUR

2 soldats blessés dans une attaque de dissidents des Farc

Deux soldats équatoriens ont été blessés à la frontière colombienne dans une attaque menée par des dissidents de l'ancienne guérilla des Farc, a annoncé mardi le ministre de la Défense équatorien Patricio Zambrano.

Lundi, dans la commune frontalière d'El Pan (nord de l'Equateur), "nous avons rencontré des problèmes avec des groupes dissidents des Farc, qui se sentent encerclés et sous pression en ce moment et ont ouvert le feu depuis le côté colombien", a déclaré M. Zambrano à la chaîne équatorienne Teleamazonas.

Un des deux soldats a été blessé à un pied et au dos par des éclats "de mortiers artisanaux", selon le ministre.

"Ils sont en bon état, (leur situation) ne présente pas de risque.

Ils sont en train d'être évacués vers Quito pour un bilan de santé", a-t-il ajouté.

C'est dans cette même zone que l'armée équatorienne a subi samedi une "agression de la part de plusieurs éléments non identifiés" et arrêté une personne, dont la nationalité n'a pas été précisée.

Un attentat à la voiture piégée contre un poste de police dans cette même zone de l'Equateur, à la frontière avec la Colombie, a fait 28 blessés le 27 janvier dernier.

Quito l'a attribué à des dissidents des Farc.

Le gouvernement de Juan Manuel Santos a signé en 2016 un accord historique avec la guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie, depuis transformée en parti politique.

AUSTRALIE

Durant sa croissance postnatale le tigre de Tasmanie quittait l'apparence de marsupial pour celle de chien

C'est dans la poche de sa mère que le tigre de Tasmanie, aujourd'hui disparu, quittait l'apparence d'un marsupial, la lignée à laquelle il appartient, pour prendre celle d'un chien, selon une étude publiée mercredi dans le journal britannique Royal Society Open Science.



"Le tigre de Tasmanie commençait son voyage dans la vie comme tout autre marsupial, avec des avant-bras forts pour pouvoir grimper dans la poche de sa mère", explique Christy Hipsley, coauteur de l'étude, dans un communiqué de Museums Victoria, l'organisation gérant plusieurs musées du sud de l'Australie.

"Mais quand il quittait, 12 semaines plus tard, cet espace protégé pour mener sa vie, il ressemblait plus à un chien ou à un loup, avec des membres postérieurs plus longs que les membres antérieurs", poursuit-elle. Le tigre de Tasmanie, également connu sous le nom de thylacine, était jadis très répandu en Australie. Il appartient à la lignée des marsupiaux, dont les nouveaux nés poursuivent leur développement dans la poche ventrale de leur mère. Il a totalement disparu de la surface de la terre depuis 1936.

En mal de spécimens vivants, des

chercheurs de Museums Victoria et de l'Université de Melbourne ont scanné et créé des modèles numériques 3D des 13 spécimens connus de tigre de Tasmanie, dispersés dans les collections des musées du monde entier.

Ces spécimens ont permis aux chercheurs de retracer les différentes étapes de sa croissance postnatale.

Cette métamorphose précoce représente un des meilleurs exemples "d'évolution convergente", ce phénomène qui fait que des animaux, génétiquement très différents, en viennent à se ressembler en s'adaptant au même environnement.

Dans le cas du tigre de Tasmanie et du dingou (un chien sauvage), qui ont partagé pour la dernière fois des ancêtres communs il y a environ 160 millions d'années, leur tête et leur corps se seraient développés de façon similaire à cause de leurs techniques de chasse et leur goût commun pour la viande.

Découverte d'araignées à queue vieilles de 100 millions d'années



Des chercheurs ont découvert un curieux spécimen d'araignée, vieille de 100 millions d'années et possédant une queue couverte de poils.

A l'origine de l'identification de cette nouvelle espèce, quatre fossiles d'araignées primitives, piégées dans de l'ambre (résultant des sécrétions de végétaux fossilisés), il y a 100 millions d'années en Birmanie.

Très bien conservés, les spécimens font l'objet de deux publications différentes dans la revue *Nature Ecology & Evolution*.

En plus de ses habituelles et quelque peu effrayantes pattes et filières (les appendices qu'elles utilisent pour fabriquer la soie et tisser leur toile), cette très vieille araignée aurait possédé une queue couverte de poils courts, ressemblant un peu à celle des scorpions.

Cet appendice aurait pu lui permettre de "détecter l'environnement", selon Paul Selden de l'Institut de paléontologie et du Département de géologie de l'Université du Kansas, coauteur d'une des études. Minuscule (chaque fossile mesure environ 7/8 millimètres de long en comptant les 5 millimètres de queue), l'animal a été nommé

Chimerarachne yingi en référence à Chimère, le monstre hybride de la mythologie grecque, car il représente "un mélange curieux de caractéristiques anciennes et modernes".

Pour Paul Selden, Chimerarachne yingi serait entre les araignées modernes, équipées de filières mais sans queue et les très vieilles Uraraneida (un ordre éteint d'arachnides, cousines des araignées) qui vivaient il y a entre 380 et 250 millions d'années et possédaient une queue mais pas de filières.

Chimerarachne yingi pourrait donc être l'arachnide archaïque "la plus semblable aux araignées". Et selon le chercheur, il serait même possible que certains de ses descendants à queue soient encore présents dans les forêts birmanes.

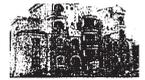
Mais pour l'équipe de Gonzalo Giridit, de l'Université d'Harvard, à l'origine de l'autre étude, Chimerarachne yingi serait elle-même une Uraraneida, et se serait donc éteinte sans laisser de descendant.

Apparues il y a plus de 300 millions d'années, les araignées sont maintenant présentes sur l'ensemble du globe et se divisent en pas moins de 47.000 espèces.

PUBLICITÉ



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De la Wilaya de Tébessa



N° 714 /J.D.M.O/OPGI/2018

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 04/OPGI/2018

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert conformément à l'article 43 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics pour la réalisation de projet suivant :

Projet : RAR 08C /40 /360/5000 Logts Sociaux LPL à SAFSAF EL OUESRA- Tr 2011

B.E.T : SEDIRA ABDELHAKIM - TEBESSA

Projet : RAR 32B /100 /300/2080 Logts Sociaux RHP à TEBESSA- Tr 2010

Projet : RAR 10 /61/500 Logts Sociaux RHP à EL KOUIF- Tr 2006

B.E.T : E.T.E.B - TEBESSA

Projet : RAR 68 /200B/1260/3000 Logts Sociaux LPL à DOUKANE commune de TEBESSA- Tr 2010

Projet : 25 locaux des commerces au rar 68 /200B/1260/3000 Logts Sociaux LPL à DOUKANE commune de TEBESSA- Tr 2010

B.E.T : MELKIA HACENE - TEBESSA

Projet : RAR 40A /140/524/1000 Logts Sociaux RHP à OUENZA- Tr 2007

B.E.T : AHMED CHAOUCHE AHMED AMAR - TEBESSA

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offre ouverte dont la qualification professionnelle et demandée de 01^{er} catégorie et plus au domaine de construction comme activité principale ou secondaire peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tébessa (OPGI Cité BEL- AIR TEBESSA Service des Marchés R.D.C) contre paiement 2.000,00 DA représentant les frais d'impression.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à monieur le Directeur Général de l'O.P.G.I.

Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle.

Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

✓ Pli portant dossier de candidature:

- déclaration de candidature signée et visée par le soumissionnaire.
- déclaration de probité signée et visée par le soumissionnaire.
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs
- Copie légalisée du certificat de qualification « en cours de validité »
- Bilans des trois (03) dernières années
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- habitant les personnes à engager l'entreprise
- Liste des moyens humains et matériels.
- Référence professionnelle de l'entreprise.
- Copie originale du casier judiciaire N° 03
- Dossier fiscal et parafiscal
- Copie du registre de commerce
- Attestation du dépôt de compte par a port les sociétés
- Copie du numéro de carte fiscale.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

✓ Pli portant l'Offre Technique :

- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé
- caution de soumission
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

✓ Pli portant l'Offre financière :

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaire arrêtés en chiffres et en lettres.
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire.
- La décomposition du prix global et forfaitaire.

La date de dépôt des offres est arrêtée le (21^{ème}) jour à partir de la 1^{ère} parution dans les quotidiens nationaux avant 13h:30m.

L'ouverture des plis et d'évaluation des offres se fera le même jour à 13h:30m au siège de la direction générale de l'office la séance est publique et les participants peuvent assister. «CITE BEL AIR -TEBESSA »

Tout pli reçu après la date de dépôt des offres n'est pas recevable.

Toutes les offres doivent être déposées directement à la date de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevables avant la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant (111) jours à partir de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offre ouvert.

EGYPTE

Le 2^e Festival international des films de femmes d'Assouan rend hommage à la moudjahida Djamilia Bouhired

La deuxième édition du Festival international des films de femmes d'Assouan a rendu mardi soir lors de la cérémonie d'ouverture un hommage à la moudjahida algérienne Djamilia Bouhired, symbole du combat anti colonialiste, dont elle a pris cette année le nom.



En présence de la célèbre combattante algérienne, la ministre égyptienne de la Culture, Ines Abdedaïm l'a qualifiée d'"authentique modèle" pour la femme arabe, car son "combat héroïque contre le colonialisme a contribué à changer le destin de son pays".

Après avoir rappelé que le cinéma égyptien a été le premier à rendre hommage à la moudjahida à travers le film "Djamilia l'algérienne" du regretté Youcef Chahine, l'actrice Magda en campant le personnage principal, la ministre égyptienne a qualifié Djamilia Bouhired d'"icône" de la

Révolution. La présidente du Conseil national de la Femme, Maya Morsi, a renchéri en soulignant que l'hommage rendu par cette seconde édition du Festival international des films de femmes d'Assouan à la militante Djamilia Bouhired "exalte le combat et le militantisme de la femme arabe".

Quant au scénariste Mohamed Abd el-Khaleq, président du Festival, il a estimé que Djamilia Bouhired a contribué à libérer son peuple du colonialisme mais également la mentalité arabe de sa vision réductrice de la femme.

Présente à la soirée inaugurale

du Festival, Djamilia Bouhired a exprimé son bonheur d'être l'invitée d'honneur de l'événement, signe de reconnaissance envers son combat libérateur.

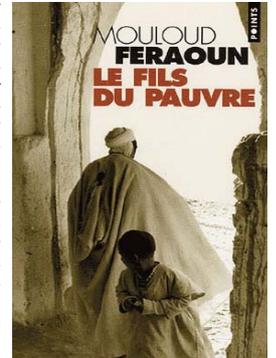
Elle a exprimé son affection pour l'Égypte et le peuple égyptien et souligné les valeurs partagées par les deux peuples depuis l'époque du regretté président Djamel Abd Nasser.

Le Festival se poursuivra jusqu'au 26 février avec un programme d'une centaine de films arabes et européens ainsi que des rencontres et conférences thématiques variées.

HOMMAGE

«Le fils du pauvre» de Mouloud Feraoun ressuscité à Bouira en hommage à l'écrivain

L'œuvre littéraire "Le fils du pauvre" de l'écrivain Mouloud Feraoun a été ressuscitée mardi à la Maison de la culture Ali Zaâmour de la ville de Bouira lors d'une conférence animée par son fils Ali Feraoun et le journaliste écrivain Aghbalou Mohamed Cherif.



Les participants à cette rencontre, initiée par la direction de la culture de la wilaya à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, ont axé leurs interventions sur les aspects sociologiques du premier livre de Feraoun, "Le fils du pauvre".

Dans son roman, Mouloud Feraoun voulait décrire cette misère imposée par les forces coloniales françaises au peuple algérien, a souligné le président de l'Association Feraoun, Ali Feraoun, lors de cette conférence.

Publiée en 1950 sous l'ère coloniale, cette œuvre littéraire peint l'enfance et l'adolescence de l'auteur dans un village de cette Kabylie montagnarde où il fut, tour à tour, berger, élève studieux, puis instituteur. "Ce n'est pas une histoire quelconque qui qu'elle retrace une vie très simple de par les gens qui en sont les acteurs", a dit le président de l'Association Feraoun. Selon l'intervenant, Mouloud Feraoun avait transmis un message fort aux autorités coloniales via son œuvre qui portait aussi sur les solutions pouvant permettre au peuple algérien de se libérer du joug colonial et de retrouver sa dignité et mettre fin à la misère qu'il vivait sous l'occupation française.

"C'était exactement ça son message, contrairement à ce qu'avaient écrit les autres auteurs comme Albert Camus", a expliqué le fils de Mouloud Feraoun dans une déclaration à l'APS en marge de cette rencontre.

Né le 08 mars 1913 à Tizi Hibel, un village montagnard de la commune d'Aït Mahmoud, daïra de Beni Douala (Tizi Ouzou), "Mouloud Feraoun ne voyait que l'action armée comme seule solution au malheur que vivait l'Algérie colonisée", a ajouté Ali Feraoun, qui a été honoré à cette occasion par la directrice de la Maison de la culture Cherbi Saliha.

A travers ses œuvres, "Le fils du pauvre", "Le journal", "L'anniversaire et le sang", "La terre", ainsi que "La cité des roses", Mouloud Feraoun avait toujours l'intention de convaincre le peuple que chaque citoyen algérien avait sa place dans son propre pays malgré les souffrances qu'il endurait sous les exactions féroces de l'armée coloniale française, c'est une façon pour les mobiliser et les sensibiliser sur la nécessité de se libérer du joug de l'occupation et de la misère, a relevé Ali Feraoun.

Pour sa part, l'écrivain et journaliste, Mohamed Cherif Aghbalou, a saisi cette occasion pour parler de la forte détermination de Mouloud Feraoun à combattre l'existence coloniale française sur le sol algérien à travers ses ouvrages comme "Le fils du pauvre" et "La terre et le sang".

M. Aghbalou a mis en avant l'humanisme et le courage de cet écrivain révolutionnaire, tout en rappelant ces écrits relatifs à ce sujet.

"J'ai d'ailleurs écrit en 1987, dans le journal El-Moudjahid, sur les aspects psychologiques et sociologiques de quelques œuvres de Mouloud Feraoun, dont un article est intitulé «Les blessures de la colère», et j'ai aussi écrit dans El-Watan (en 1991) un autre article portant sur les valeurs nobles et le courage de l'écrivain intitulé «Humanisme assassiné», a précisé M. Aghbalou lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une semaine d'activités organisées par la direction de la culture de Bouira pour la célébration de la Journée nationale du Chahid.

Dans le cadre des ces activités, "nous avons organisé cette conférence pour rendre un vibrant hommage à notre écrivain Mouloud Feraoun via cette journée consacrée aux valeurs et aux aspects sociologiques de l'œuvre de Feraoun", a expliqué à l'APS la directrice de la Maison de la culture Ali Zaâmour.

PERSONNALITÉS

Nécessaire mise en relief de "la pensée éclairée" d'El Bachir El Ibrahim

Les participants au 1er colloque international sur les travaux du cheikh El Bachir El Ibrahim, ouvert mardi à l'université de Bordj Bou Arreridj, ont appelé à mettre en relief "la pensée éclairée" d'une des figures du réformisme religieux.

Dr. Abdelkarim Benbaïbech, recteur de l'université El Bachir El Ibrahim de Bordj Bou Arreridj, a considéré que le cheikh avait réussi à concevoir "un projet illuminé algérien" au sein de l'association des oulémas pour la consolidation de l'identité nationale de la société algérienne face aux tentatives du colonialisme d'effacer cette identité.

De son côté, Abderazak Guessoum, président de l'associa-



tion des oulémas musulmans algériens et élève du cheikh El Ibrahim, a considéré que cette rencontre est un "signe de fidélité envers un éminent savant qui a fait preuve d'une grande créativité dans divers domaines".

Ce colloque de deux jours aborde divers axes dont le discours rationaliste d'El Ibrahim, la question de l'identité dans les écrits d'El Ibrahim et dans le discours de l'association des oulémas notamment Abdelhamid Benbadis, Tayeb Okbi et Larbi Tebessi.

Cette manifestation scientifique, organisée par la faculté des lettres et des langues, regroupe des participants de diverses universités nationales et étrangères dont la Tunisie et l'Irak.

CINÉMA

«Black Panther» bat tous les records à sa sortie en Amérique du Nord

Le film "Black Panther" a pulvérisé les pronostics, arrivant en première place du box-office nord-américain dès sa sortie, selon les chiffres définitifs de la société spécialisée Exhibitor Relations mardi. Porté par des critiques dithyrambiques, le 18e film de l'univers Marvel a engrangé 242,2 millions sur le long week-end de Presidents Day, incluant un lundi férié aux Etats-Unis, dépassant largement les attentes déjà colossales des pronostiqueurs.

Ce premier film dédié à un super-héros noir a ainsi écrasé le précédent record pour Presidents Day détenu par "Deadpool" en 2016 avec 152 millions de dollars.

Dernier opus des studios Marvel, filiale du géant Disney, "Black Panther" a été réalisé par le metteur en scène afro-américain Ryan Coogler ("Creed", "Fruitvale Station"), avec une équipe d'acteurs noirs parmi les plus charismatiques et prisés d'Hollywood: Chadwick Boseman, l'oscarisée Lupita Nyong'o, Angela Bassett, Forest Whitaker, Daniel Kaluuya...

Le film d'animation "Pierre Lapin" s'accroche en deuxième position pour son deuxième week-end, avec 23,4 millions de dollars de recettes sur quatre jours et 54,4 millions au total. Il raconte les péripéties du célèbre personnage créé par l'auteure britannique Beatrix Potter.

JO-2018 - SKI HALFPIPE:

La Canadienne Cassie Sharpe décroche la médaille d'or

La Canadienne Cassie Sharpe a décroché la médaille d'or du ski halfpipe mardi aux Jeux olympiques de Pyeongchang en dominant nettement la Française Marie Martinod (argent) et l'Américaine Brita Sigourney (bronze). Sharpe, qui avait terminé 3e des X Games 2018, a assuré son titre olympique à 25 ans dès le 2e run au cours duquel elle a obtenu 95,80 points.

En s'élançant pour son dernier run, elle était en effet sûre de remporter l'or puisque Martinod, déjà vice-championne olympique à Sochi 2014, était tombée et avait pour meilleure note un 92,60 obtenu au 2e passage. Sharpe n'a pas terminé son dernier run elle non plus. Sigourney a, elle, décroché la médaille de bronze au dernier run (91,60) pour coiffer sur le fil sa compatriote Annalisa Drew (90,80). Enorme déception pour l'Américaine Maddie Bowman, championne olympique à Sochi il y a quatre ans et vainqueur en halfpipe de trois des quatre derniers X Games dont ceux de 2018: après avoir complètement raté les deux premiers runs, elle a lourdement chuté dans le troisième. Elle a terminé 11e (27,00 pts) et en pleurs.

SPORT/DIPLOMATIE

La Corée du Nord pourrait accueillir les Jeux asiatiques d'hiver avec sa voisine du Sud

La Corée du Nord pourrait accueillir conjointement avec sa voisine du Sud les Jeux asiatiques d'hiver 2021, a déclaré mardi un haut responsable sportif nord-coréen au moment où l'équipe unifiée de hockey des deux pays disputait son dernier match olympique.

Pyeongyang a dépêché pour les JO d'hiver de Pyeongchang en Corée du sud, en début du mois de février, des athlètes et une délégation conduite par Kim Yong Nam, président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême (Parlement, NDLR) de la Corée du nord.

Parmi les membres éminents de cette délégation figure également Kim Yo Jong, soeur cadette du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, qui est par ailleurs 1ère vice-présidente du Comité central du Parti des travailleurs de Corée (PTC, au pouvoir).

Les responsables de la Corée du Nord ont rencontré à cette occasion le président sud-coréen Moon Jae-in à Séoul. La rencontre a été la première depuis huit ans et demi qu'une délégation de haut niveau de la Corée du Nord est reçue au palais présidentiel sud-coréen. Le gouverneur de la province de Gangwon, qui comprend Pyeongchang, avait déclaré dimanche qu'il envisageait une candidature des deux Corées pour accueillir les Jeux asiatiques d'hiver 2021, ajoutant que la station de ski nord-coréenne de Masikryong pourrait être un atout.

Chang Ung, membre nord-coréen du Comité international olympique (CIO) a jugé cette idée "suffisamment possible", selon l'agence sud-coréenne Yonhap.

M. Chang a également jugé que l'organisation des JO de Pyeongchang était "parfaite": "Les JO sont un grand succès grâce à l'unité du peuple coréen". Les Jeux asiatiques d'hiver ont lieu tous les quatre ans. L'hôte de l'édition 2021 doit être choisi lors des Jeux asiatiques d'été, qui auront lieu en août en Indonésie.

ELIMINATOIRES DU 7^e CHALLENGE DU SPORT ADAPTÉ DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE À GUELMA:

Légère domination de l'équipe de la wilaya d'Annaba

Les éliminatoires de la 7^{ème} édition du sport adapté au métier d'agent de la protection civile, se sont achevées, lundi soir, par une légère domination de l'équipe de la wilaya d'Annaba, tandis que la majorité des équipes participantes ont décroché des places qualificatives aux éliminatoires finales.

Les membres de l'équipe d'Annaba ont ainsi réussi à décrocher les premières places dans les disciplines de la montée à la corde, la meilleure équipe d'ambulanciers et la conduite en terrain accidenté (poids lourd), en plus de la course avec sac à dos (femmes), et ce, d'après les résultats annoncés lors de la cérémonie de clôture, présidée, ce soir, à la maison de la culture Abdelmajid Chafii, par le chef de l'exécutif local, Mme Fatima Zohra Rais. Le reste des résultats de cette compétition sportive de deux jours, à laquelle ont pris part 600 athlètes des deux sexes, provenant de 14 wilayas de l'Est du pays, a vu l'arrivée en tête du classement de la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans le parcours du combattant de la protection civile, alors que la wilaya de Khenchela a obtenu la première place dans la pétanque, Batna dans les jeux d'échecs. Constantine dans le parcours du feu,



Jijel dans la natation et El Tarf dans la course avec sac à dos. Etant donné, par ailleurs, que les trois meilleures équipes ayant obtenu les trois premières places dans chaque discipline de ces éliminatoires régionales participeront aux finales, prévues au mois de mai prochain dans la wilaya d'Annaba, les résultats techniques annoncés ont révélé que ces équipes seront représentées dans au

moins l'une de ces disciplines. Selon le directeur de la protection civile de la wilaya de Guelma, le commandant Mohamed Benaouda, qui a clôturé cette manifestation, les résultats obtenus mettent en exergue la vive compétition existant entre les différentes équipes, attestant, selon lui, du sérieux des préparatifs consentis par toutes les wilayas à cet important événement sportif.

A noter que les compétitions dont le coup d'envoi a été donné dimanche se sont déroulées au niveau de plusieurs structures sportives et culturelles de la ville de Guelma, à savoir le complexe sportif Souidani Boudjemaâ, le stade Kahdour Tahar, la maison de jeunes Mouhamdi Youcef, en sus de la base vie d'une société turque et du siège de l'unité principale de la protection civile.

RUGBY :

Assemblée générale ordinaire de la FAR samedi

La Fédération algérienne de rugby (FAR) tiendra samedi prochain à son siège, sis à Bologhine (Alger), son assemblée générale ordinaire, indique un communiqué de cette instance. A l'ordre du jour, l'adoption des bilans moral et financier, ajoute-t-on de même source.

La FAR a été officiellement créée le 17 novembre 2015 après la tenue d'une assemblée générale constitutive, à laquelle ont pris part les représentants des clubs existant dans 16 wilayas. Lors de sa dernière conférence de presse ayant précédé le match de l'équipe nationale en Zambie, le 4 novembre passé, le président de la FAR, Sofiane Benhassen, s'était déjà dit satisfait du parcours de son instance au cours de l'année 2017. La fin de cette année avait vu la sélection algérienne s'illustrer lors de la finale de la Rugby Africa Bronze Cup contre la Zambie, lui valant d'accéder au palier supérieur de cette compétition continentale. Nouvelle fédération, cette instance a



commencé par le bas après avoir reçu l'agrément de Rugby Afrique, document qui lui avait permis de déposer, le 3 décembre, sa demande d'affiliation à la World Rugby, la Fédération internationale qui gère ce sport. Selon le même responsable, la FAR a procédé à la formation de 450 formateurs éducateurs dont 153 ont été reconnus par World Rugby et de 42 arbitres dont 12 ont le grade international.

Dans ces activités, il faut compter les stages et regroupements qui ont permis à plus de 3.500 enfants, garçons et filles, de découvrir ce sport et à 2.000 autres de le pratiquer sur les plages, selon Benhassen. Sur le plan financier, la FAR, dira son président, ne peut compter pour le moment que sur les sponsors vu qu'elle n'a pas reçu la moindre subvention de la part de l'Etat.

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ - TOURNOI MOVISTAR III (TABLEAU FINAL):

L'Algérienne Ibbou qualifiée pour le second tour

La tennismoman algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée pour le 2e tour du tableau final du tournoi Movistar III, organisé du 19 au 25 février sur les courts de Guillermo Villas Tennis Académie (Majorque/Espagne), après son succès contre l'Allemande Irina Cantos Siemers en deux sets (6-0, 6-0). Il s'agit du troisième tournoi consécutif à Majorque pour l'Algérienne, classée 67^{ème} mondiale, après les Mo-

vistar I et II, auxquels elle avait pris part du 5 au 11 février et du 12 au 18 février, à la Rafael-Nadal Académie. Dans le Movistar I, qui était son tout premier tournoi en 2018, Ibbou a été éliminée dès le premier tour, aussi bien en simple qu'en double. Cependant, et dans le tournoi suivant, l'Algérienne a fait un peu mieux, en passant avec succès le premier tour du tableau simple, avant de se faire éli-

miner au second. Comme les deux tournois précédents, le Movistar III est doté d'un prize-money de 15.000 USD et draine la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment l'Espagnole Estrella Babeza-Candela (343e), la Bulgare Isabella Shinikova (381e) et la Slovaque Vivien Juhaszova (392e), potentielle adversaire d'Ibbou au 2e tour du tableau simple.

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS: 32 clubs participeront à la compétition (UFA)

Trente deux (32) équipes prendront part à la prochaine Coupe arabe des clubs champions de football nouvelle formule, a annoncé mardi l'Union arabe de football (UAF) à l'issue de la réunion de son comité exécutif à Ryadh.

Les formations concernées par la nouvelle édition seront toutes invitées et les détails de cette compétition dont le vainqueur touchera 5 millions dollars, seront communiqués prochainement, précise l'instance arabe de football présidée par Turki Ben Abdelmoussen Al Cheikh.

Lors de cette réunion à laquelle a pris part, le premier vice-président de l'instance arabe Mohamed Raouraoua, il a été question des modifications des statuts de l'UFA qui seront adoptées lors de la prochaine assemblée générale, prévue en juin prochain à Djeddah.

Les présents ont également adopté le budget prévisionnel pour l'année 2018 ainsi que le code disciplinaire. Selon la presse locale, la coupe arabe des clubs champions nouvelle version devrait avoir lieu aux mois de juillet et août prochains.

Coupe de la Confédération (Tour préliminaire retour) CR Belouizdad - Onze Créateurs 2-0

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la rencontre CR Belouizdad- Onze Créateurs 2-0, mi-temps (1-0) du tour préliminaire retour de la Coupe de la Confédération de football disputé mardi soir au stade 20 aout (Alger).

-Rachid Taoussi (Entraîneur CRB):" Nous avons affronté une équipe malienne qui développe un beau football et renferme de bonnes individualités. L'adversaire nous posé quelques problèmes. Nous avons bien géré la rencontre notamment sur le plan tactique malgré quelques erreurs. J'espère que cette victoire et surtout la qualification au prochain tour de la compétition va libérer nos joueurs en championnat à commencer par la prochaine rencontre contre la JS Saoura. J'espère que ce sera le véritable départ de notre équipe pour le reste de la saison pour espérer sortir de la zone dangereuse dans laquelle se trouve le club.

Pour revenir au match, je pense que les changements opérés en seconde période ont fait la différence.

- Zakaria Draoui (joueur du CRB):" C'était un match difficile contre un adversaire coriace qui joue bien au football. Nous avons bien géré la rencontre. Je pense nous étions efficaces devant. C'est une qualification méritée qui va faire du bien au groupe en prévision des prochaines échéances notamment en championnat. Notre principal objectif reste le maintien en Ligue 1. Nous allons tout faire pour l'atteindre. Le prochain match contre la JS Saoua s'annonce extrêmement difficile mais je pense que nous avons les qualités pour obtenir un résultat positif."

- Djibril Dramé (Entraîneur du Onze Créateurs):" Notre équipe traverse une période difficile en raison de la situation au Mali sans oublier les problèmes internes de la Fédération malienne de football. Nous avons entamé notre préparation le 16 janvier dernier seulement ce qui explique les difficultés rencontrées lors de la double confrontation contre le CRB. Nous avons essayé de jouer la prudence tout en procédant par contre, ce n'a pas marché, il faut dire que l'adversaire était bien en place. Le CR Belouizdad mérite sa qualification, je leur souhaite bonne chance pour la suite de la compétition."

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : L'ES Sétif valide son billet pour les 16^{es} de finale

L'ES Sétif a composté mardi son billet pour les 16es de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football en tenant en échec en déplacement les Centrafricains du Real Bangui (0-0), au match retour du tour préliminaire.

Lors de la première manche disputée au stade du 8-mai-1945 de Sétif, l'Entente n'avait pas fait dans la dentelle en écrasant à huis clos son adversaire sur le score de 6 à 0, dont un triplé de Zakaria Haddouche.

Le club sétifien rencontrera au prochain tour le vainqueur de la double confrontation entre les Libyens d'Al-Tahadi et les Ghanéens d'Aduana Stars.

Au match aller, le club libyen l'a emporté 1-0.

Le MC Alger, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, tentera mercredi au stade du 5-juillet (Alger, 1900) de renverser la vapeur face aux Congolais de l'AS Otoho, vainqueurs à l'aller 2-0.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE RETOUR): Le CR Belouizdad bat Onze Créateurs 2-0 et passe en 16^{es} de finale

Le CR Belouizdad s'est qualifié pour les sixièmes de finale de la Coupe de la Confédération de football grâce à sa victoire contre la formation malienne de Onze Créateurs sur le score de 2 à 0, mi-temps (1-0) mardi soir au stade 20 aout (Alger) en match retour du tour

préliminaire. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bouchar (31) et Lakroum (70') pour le CRB. Au match aller disputé à Bamako, les deux équipes avaient fait match nul (1-1).

Au prochain tour prévu en mois de mars, le CR Belouizdad qui a renoué

avec la compétition africaine après plusieurs années d'absence, affrontera la formation zambienne de Nkana FC exemptée du tour préliminaire. Le match aller se déroulera à Alger le 6 mars et la manche retour le 16 mars en Zambie.

LIGUE 1 MOBILIS/ USM BEL ABBÈS : L'entraîneur Cherif El Ouezzani sous pression

L'entraîneur de l'USM Bel Abbès, Si Tahar Cherif El Ouezzani, est sous une grosse pression avant 48 heures de la rencontre en déplacement de son équipe face à la JS Kabylie, vendredi dans le cadre de la 21e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

"L'ancien milieu de terrain de la sélection algérienne des années 1990 est censé trouver, pour l'occasion, des solutions pour se racheter de la lourde défaite à domicile de samedi passé contre le MC Oran (5-2)", a déclaré à l'APS, le directeur général de la formation de la "Mekerra", Kaddour Benayad.

Cherif El Ouezzani, en compagnie d'Ahmed Slimani

(O Médéa) et l'Espagnol, José Maria (Paradou AC), sont les trois seuls entraîneurs de l'élite à rester encore en poste depuis le début de la saison passée, au moment où la valse des entraîneurs fait rage dans le football national.

Mais le champion d'Afrique avec les Verts en 1990 risque de perdre cette "distinction" si par malheur son équipe venait d'essuyer une deuxième défaite de rang.

"Il est temps de réagir, car si par malheur notre équipe venait de perdre encore, c'est son avenir parmi l'élite qui sera exposé au danger", a encore prévenu Benayad.

En fait, les "Vert et Rouge"

vont affronter une équipe qui joue sa survie parmi l'élite et qui reste sans le moindre succès depuis la cinquième journée, lui valant d'occuper le poste de premier potentiel relégable.

Le déplacement de Tizi Ouzou intervient aussi dans une conjoncture difficile que traverse l'USMBA après son revers dans le derby de l'Ouest, une défaite qui laisse encore des séquelles dans le club.

La preuve : plusieurs joueurs continuent de bouder les entraînements sans doute en raison des accusations dont ils font l'objet de la part des supporters qui ne décollent toujours pas et

qui réclament tout simplement des sanctions à leur égard. Mais le directeur général de l'USMBA, dont l'équipe est toujours en course en Coupe d'Algérie où elle aura à accueillir la JS Saoura en quarts de finale, estime que le moment n'est pas propice pour sanctionner tel ou tel joueur, promettant de prendre les mesures qui s'imposent en fin de saison.

Avant d'affronter la JSK, l'USMBA, qui s'est vu défalquer six points de son compte sur décision de la Fédération internationale de football, pointe à la 9e place avec 23 unités, devançant de quatre longueurs son prochain adversaire la JSK.

JS SAOURA : Sanctionné, le milieu de terrain Bourdim s'entraîne en aparté

Le milieu de terrain de la JS Saoura Abderrahmane Bourdim, qui est passé mardi devant le conseil de discipline du club, a été écarté du groupe et devra s'entraîner en aparté, a-t-on appris mercredi de la direction du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

Aussi, un délai de 24 heures lui a été donné pour répondre des accusations portées à son encontre et contre d'autres joueurs suite au rapport "accablant" établi par le staff technique de l'équipe et présenté en début de semaine aux

dirigeants du club, notamment pour "indiscipline" et "non-respect" des choix techniques et tactiques de l'entraîneur Karim Khouda, a-t-on précisé.

D'autres joueurs cités dans le même rapport et pour les mêmes reproches seront entendus mercredi par le conseil de discipline qui décidera des éventuelles sanctions à prendre à leur encontre, a-t-on signalé.

La JSS, quatrième mais qui traverse actuellement un passage à vide en championnat, veut revenir au-devant

de la scène après avoir occupé la deuxième place au classement pendant un bon bout de temps.

A ce titre, le capitaine d'équipe Sidali Yahia Chérif et l'attaquant libyen Mohamed Al-Ghanoudi, se sont adressés lundi aux supporters lors de la séance d'entraînement qui s'est déroulée au stade du 20-Août-1956 de Béchar, pour solliciter leur soutien, notamment en vue de la réception du CR Belouizdad, samedi dans le cadre de la 21e journée du championnat.

L'Allemagne suspend sa loi anti-tapage nocturne pendant le Mondial-2018

Le gouvernement allemand a décidé mercredi de suspendre la législation anti-tapage nocturne pour les événements liés au Mondial de football en Russie (14 juin/15 juillet), comme il l'avait déjà fait lors d'éditions précédentes.

Depuis 2006, l'Allemagne déroge pendant les grands tournois de football (Mondial et Euro) à sa très stricte loi, qui interdit les événements publics bruyants dans les bars et les "Biergarten" (bars à bière en plein air) après 22h00.

Les supporters et passionnés de foot pourront donc profiter de retransmissions publiques sur grands écrans dans ces établissements, et célébrer en toute liberté les buts ou les victoires de leur équipe. La ministre de l'Environnement Barbara Hendricks a justifié cette mesure par "un immense intérêt public", et par le fait de pouvoir offrir des soirées de football festives aux fans qui ne peuvent pas faire le voyage en Russie pour aller supporter l'équipe nationale.

FÉDÉRATION MALGACHE DE FOOTBALL (FMF)/CONFLIT: Des émissaires de la FIFA et la CAF attendus à Antananarivo

Des émissaires de la fédération internationale de football (FIFA) et la Confédération africaine de football (CAF) sont attendus dans les prochains jours à Antananarivo, pour mettre terme au conflit au sein de la Fédération Malgache de Football (FMF) dont les élections, prévues en mars prochain vont être reportées, rapportait hier la presse locale.

Selon la même source, l'élection à la présidence de la Fédération, initialement programmée au 10 mars prochain, va connaître un report de plusieurs mois, et le processus électoral est suspendu depuis le 2 février dernier, sur l'ajonction de la FIFA.

La visite des délégations des deux instances (FIFA et CAF) devrait leur permettre d'étudier de près la situation et aboutir à la dissolution de l'actuel comité exé-

cusif de la FMF et à la mise en place d'un comité de normalisation, chargé de préparer la prochaine élection. Les affaires courantes de la FMF sont assurées par Doda Andriamiasoa, chargé d'assurer l'intérim à la tête de la FMF durant la période transitoire et jusqu'aux prochaines élections. Plusieurs candidats ont postulé au poste de président de la FMF, à l'image de Briand Andrianirina, ancien président de la Fédération malgache de Kick-boxing que le comité exécutif de la fédération refuse de valider sa candidature, au motif qu'il n'est pas issu du milieu du football. Il y a aussi Hery Rasoamaramaka (président du Tana Formation),



Raoul Arizaka Rabekoto, directeur général d'un club de Ligue 1, et toujours le vice-président de la FME.

Selon les médias malgaches, des présidents de ligue ont d'ailleurs écrit à la FIFA pour s'émouvoir de la situation et mettre terme aux remous actuels à la fédération qui perturbe l'atmosphère et risque de porter préjudice à la sélection malgache qui s'apprête à jouer deux matchs amicaux à Amiens en France face au Togo (21 mars) et au

Kosovo (24 mars).

La sélection de Madagascar est engagée aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019) et évolue dans le groupe A, aux côtés du Sénégal, Soudan et Guinée Equatoriale.

A l'issue de la première journée de la compétition, les Barea partagent la 1re place avec le Sénégal, grâce, aux victoires des deux équipes, face respectivement, au Soudan (1-3) et à la Guinée Equatoriale (3-0).

ESPAGNE: le Brésilien Arthur au Barça en 2019

Le leader du championnat espagnol, le FC Barcelone aurait trouvé un accord de principe avec le Gremio Porto Alegre en vue du transfert du prometteur milieu brésilien Arthur Ramos, qui rejoindrait la catalane en 2019, rapporte mercredi la presse locale. "Le FC Barcelone a effectué un pas quasiment définitif pour sceller le recrutement d'Arthur", écrit le quotidien catalan Sport, faisant état d'une offre de 30 M EUR plus 10 M EUR de bonus. Selon l'autre grand quotidien sportif barcelonais, Mundo Deportivo, le secrétaire technique du Barça Robert Fernandez s'est rendu à Porto Alegre "afin de sceller le transfert d'Arthur, avec qui le club a trouvé un accord à partir de janvier 2019". L'arrivée de ce milieu de poche très technique, âgé de 21 ans et vainqueur de la Copa Libertadores en 2017 avec le Gremio, devrait intervenir au mercato d'hiver de janvier 2019, même si le quotidien madrilène Marca souligne que l'été 2018 pourrait aussi être une option si le Barça réduit son nombre de joueurs non-communautaire dans l'effectif. Lors de la finale de la Copa Libertadores en novembre dernier contre Lanus (1-0, 2-1), Arthur avait brillé sous les yeux de Robert Fernandez, présent en tribune. Une photo du dirigeant barcelonais aux côtés du Brésilien, revêtu du maillot blaugrana, avait ensuite filtré, provoquant une polémique s'agissant d'un joueur toujours sous contrat avec le Gremio.

CHAMPIONNAT AMATEUR

GR. CENTRE - 20^E JOURNÉE : Le programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour la 20e journée du Championnat national amateur de football, groupe Centre, prévues samedi (15h00):

- CR Béni Thour - IB Khemis El Khechna
- JSD Jijel - CRB Dar El-Beïda
- JS Haï Djabel - ES Ben Aknoun
- RC Boumerdès - US Béni Douala
- RC Arbaâ - MB Rouissat
- US Oued Amizour - NC Magra
- WR M'sila - WA Boufarik
- IB Lakhdaria - NARB Réghaïa

Classement:	Pts	J
1). US Béni Douala	40	19
2). RC Arbaâ	36	19
→). NC Magra	36	19
4). ES Ben Aknoun	35	19
→). WA Boufarik	35	19
6). JS Haï El-Djabal	27	19
→). RC Boumerdès	27	19
→). IBK El-Khechna	27	19
9). NARB Réghaïa 25	19	
10). IB Lakhdaria	23 19	
11). CRB Dar El Beïda	21	19
12). WR M'sila	19	19
13). JSD Jijel	18	19
14). CR Béni Thour	17	19
→). MB Rouissat	17	19
16). US Oued Amizour	12	19.

GR. EST - 20^E JOURNÉE : Le programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour la 20e journée du Championnat national amateur de football, groupe Est, prévues vendredi et samedi:

- Vendredi (15h00):**
 US Chaouïa - E Collo
 AB Chelghoum Laïd - USM Annaba
 US Tébessa - HB Chelghoum Laïd
 Hamra Annaba - AS Khroub
 USM Khenchela - CR Village Moussa
 USM Ain El-Beïda - MC Mekhadma (hc)
 MO Constantine - CRB Kaïs (huis clos)
- Samedi (15h00):**
 NRB Touggourt - AB Merouana (huis clos)

Classement:	Pts	J
1). USM Annaba	39	19
2). NRB Touggourt	34	19
3). HB Chelghoum Laïd	33	19
→). USM Khenchela	33	19
5). AS Khroub	32	19
6). MO Constantine	30	19
7). CRB Kaïs	27	19
8). US Chaouïa	26	19
9). US Tébessa	23	19
→). AB Merouana	23	19
11). AB Chelghoum Laïd	22	19
→). MC Mekhadma	22	19
13). CR Village Moussa	20	19
14). Hamra Annaba	18	19
15). USM Ain El-Beïda	14	19
16). E Collo	13	19.

GR. OUEST - 20^E JOURNÉE : Le programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour la 20e journée du championnat d'Algérie amateur de football (groupe Ouest), prévues samedi (15h00).

- ASB Maghnia - CRB Sendjas
- RCB Oued Rhiou - SCM Oran
- IRB El Kerma - CRB Ben Badis
- MB Hassasna - SA Mohammadia
- OM Arzew - IRB Maghnia
- US Remchi - USMM Hadjout
- ESM Koléa - ES Mostaganem
- SKAF Khemis - CRB Ain Oussera

Classement:	Pts	J
1. ES Mostaganem	52	19
2. CRB Ain Oussera	31	19
3. ASB Maghnia	29	19
- ESM Koléa	29	19
5. MB Hassasna	26	19
6. SKAF Khemis	25	19
- CRB Ben Badis	25	19
8. SA Mohammadia	24	19
- IRB El Kerma	24	19
- OM Arzew	24	19
- US Remchi	24	19
- SCM Oran	24	19
13. RCB Oued Rhiou	23	19
14. IRB Maghnia	20	19
15. USMM Hadjout	18	19
16. CRB Sendjas	16	19.

TRÈS ATTENDU PAR LES FIDÈLES CLIENTS DE L'ENTMV Le Tariq Ibn Ziyad bientôt de retour

Le car-ferry emblématique de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), Tariq-Ibn Ziyad, victime d'un incendie dans la nuit du 11 au 12 novembre 2017 alors qu'il effectuait une traversée ordinaire entre les ports de Marseille et Alger, reprendra la mer d'ici la fin du mois pour une première phase d'essais avant sa remise en service progressive.



Rachedi Rachid

Cette bonne nouvelle a été annoncée par les membres de l'équipage rencontrés à l'occasion d'une visite effectuée cette semaine par l'équipe de DK News au niveau du port d'Alger, pour s'enquérir de l'état avancé des travaux de réparation qui ont débuté dès son rapatriement au pays le 9 décembre dernier.

Aujourd'hui, il ne reste plus beaucoup de traces visibles de cet incendie qui a provoqué des dégâts, à des degrés différents, sur une quarantaine de véhicules ainsi que sur les installations du garage, notamment le réseau électrique. La société chargée d'effectuer les réparations en l'occurrence l'Entreprise nationale de réparation navale (ENARV), a mobilisé plusieurs équipes dont celles d'Alger (en entier), Béjaïa et Oran (en partie), pour accélérer la cadence des réparations et permettre au navire de reprendre du service le plus rapidement possible. «17km de câblage et une partie de la tuyauterie qui a fondu sous le coup de la chaleur, ont été ainsi remplacés. Les vérins de manœuvres qui permettent de soulever la rampe supérieure du garage ont fait également l'objet de réparations», a indiqué le second capitaine A.H.

Une fois les travaux achevés, le navire devra faire l'objet d'une expertise pour renouveler ses certificats de sécurité et de navigation. Il subira également des tests pour mesurer ses performances et sa navigabilité. «La réglementation est très stricte à ce sujet. Le contrôle se fera par des experts dépêchés par les instances internationales mais également par ceux du ministère des Transports», nous a expliqué l'officier ingénieur B.M.

Le rapport d'expertise incrimine un véhicule défectueux

Selon un rapport établi par une commission d'enquête algérienne, chargée par le ministère des Travaux publics et des Transports de faire la lumière sur les circonstances de l'incident du Tariq, un véhicule embarqué (défectueux), serait à l'origine du feu qui a failli détruire le navire. Ledit rapport mentionne également que l'intervention rapide, coordonnée et précise des membres de l'équipage, a permis de contenir le feu et éviter que ce dernier ne se propage dans les autres compartiments du navire. Les membres de cette commission considèrent à cet effet, que les procédures prévues en cas de départ de feu ont été rigoureusement appliquées. D'ailleurs, ces derniers ont souligné le professionnalisme et la bonne réaction de l'équipage qui a com-

battu l'incendie de façon tout à fait remarquable



jusqu'à ce que le car-ferry accoste au port d'Alcudia (Espagne). Le rapport mentionne également la bonne réaction des guides des passagers qui ont contribué à l'évacuation de l'ensemble des voyageurs en lieu sûr. Les enquêteurs ont conclu que, sans cette action, les fumées et les chaleurs dégagées par l'incendie auraient certainement causé des pertes humaines.

Conclusion générale, l'implication du navire et des membres de l'équipage dans le déclenchement de l'incendie a été totalement écartée par les enquêteurs. Ces derniers ont indiqué que les principaux certificats et documents du navire étaient en état de validité au moment des faits. L'effectif embarqué ce jour-là répondait non seulement aux exigences du certificat d'effectif minimum, mais il était également en surnombre pour répondre plus efficacement aux besoins commerciaux et de sûreté.

Le pire évité grâce à l'intervention de l'équipage

Samedi 11 novembre 2017 à 13h34, le navire battant pavillon algérien «Tariq Ibn Ziyad» quitte le port de Marseille à destination d'Alger. Vers 21h35, soit après 8h de route, l'alarme incendie retentit au niveau du car-deck (garage), indiquant un éventuel départ de feu. Le matelot de quart est envoyé sur place pour vérification et ce dernier confirme l'incident. Immédiatement, le lieutenant informe le capitaine qui ordonne aussitôt l'exécution du plan d'urgence. «Dès lors, deux équipes sont constituées. La première divisée en deux groupes, a été dépêchée au garage pour cerner et combattre l'incendie. Une seconde équipe a été déployée dans les compartiments passagers pour évacuer les voyageurs et refroidir le plancher afin de réduire la chaleur et éviter que le feu ne se propage», a indiqué l'officier ingénieur

B. M. de surcroît par trois facteurs :
P a r m i L'instinct de survie, la sécurité des passagers et la préservation de leur outil de travail.
Le fait que

geant l'intervention de l'équipage du Tariq suffisante, les pompiers espagnols ne sont montés à bord que 2h après l'arrivée du bateau. Une cellule de veille a été constituée pour surveiller les petits foyers et éviter que le feu ne reprenne. L'incendie a été totalement maîtrisé vers 8h du matin.

Hommage appuyé au commandant à l'équipage et à l'ENTMV

Les membres de l'équipage rencontrés sur le chantier ont profité de cette occasion pour rendre un vibrant hommage au commandant du navire, aux marins et à l'ensemble des personnels de l'ENTMV, qui ont contribué au sauvetage du Tariq et des vies de ses passagers. Ces derniers ont mis en exergue le professionnalisme et le sang-froid avec lequel le personnel navigant avait géré la situation. A cet effet, l'officier ingénieur B.M., a estimé que le premier responsable du navire avait fait confiance à ses subordonnés et n'a demandé l'assistance extérieure qu'au dernier moment. «Le commandant a bien géré la situation. Il a fait confiance à ses hommes et a exécuté à la lettre son plan d'urgence. Il s'est dirigé vers la terre ferme la plus proche qui était dans ce cas-là le port de Alcudia, pour évacuer les passagers et mettre fin à ce regrettable incendie», a indiqué cet officier du Tariq qui a ajouté au passage que «sans la bonne intervention de l'équipage, l'entreprise aurait récupéré une épave au lieu d'un navire». Notre interlocuteur a ajouté qu'un commandant étranger a déclaré en voyant les dégâts qu'avait subis le navire : «Si mon bateau avait subi 10% de ces dommages je l'aurais abandonné sans hésitation». Rappelons qu'aucune victime n'a été enregistrée pendant cet incident.

R. R.



l'équipage soit composé entièrement de marins algériens a par ailleurs facilité la communication et l'évacuation des voyageurs vers les

lieux de rassemblements désignés au préalable à savoir le restaurant et le salon de thé. Pendant toute la durée de l'intervention, l'équipage du Tariq devait faire face à un défi spécifique à la marine, l'extraction de l'eau utilisée pour l'extinction mais aussi pour le refroidissement du parquet du niveau supérieur. Avec les débris emportés, les eaux risquaient en effet de boucher les dalears et les conduits d'évacuation. Ce mélange appelé aussi «carène liquide», rend le bateau instable et augmente le risque de chavirer. Au bout de 4h de lutte acharnée le feu est maîtrisé. Le navire a pu accoster sans problèmes et avec ses propres moyens de propulsion au port d'Alcudia en Espagne. Ju-

GESTION DE L'ÉVÈNEMENT

La cellule de crise de l'ENTMV a très bien rempli son rôle

Quelques minutes seulement après la survenance de l'évènement, soit vers 21h45, le président directeur général de l'ENTMV, convoque l'ensemble des directeurs concernés pour la constitution d'une cellule de crise. Vers 22h30, tous les responsables étaient réunis : la directrice des Affaires juridiques, le directeur Armement et technique, le directeur commercial, le directeur hôtellerie, ravitaillement et armement, le superintendant et les responsables des services de sûreté et de sécurité. Le rapport établi par la commission d'enquête indique que chaque membre de la cellule de crise de l'ENTMV a pleinement rempli son rôle, tel qu'édicté par les procédures contenues

dans le manuel de gestion de la sécurité de la compagnie. Les travaux de la réunion se sont poursuivis jusqu'à une heure tardive (3h35 du matin). L'opération était suivie minute par minute au niveau de la direction générale. Les autorités locales étaient également tenues informées de l'évolution de la situation. Vers 9h du matin, le PDG de l'ENTMV arrive à Alcudia pour s'enquérir personnellement de la situation et s'assurer de la bonne prise en charge de l'ensemble des passagers. Ce dernier a veillé au rapatriement de l'équipage hôtelier par avion tandis que le personnel technique est resté à bord.

R. R.

ALGÉRIE - CANADA

M. Benmeradi évoque la coopération bilatérale avec les ambassadeurs de Russie et du Canada

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a reçu, mardi à Alger, les ambassadeurs du Canada et de Russie, respectivement Mme Patricia McCullagh et M. Igor Beliaev, avec lesquels il a évoqué les voies et moyens de renforcer les relations de coopération entre l'Algérie et ces deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de son entretien avec Mme McCullagh, qui était accompagnée du président du Conseil de Développement Canada-Algérie (CDCA), Mustapha Ouyed et de chefs d'entreprises activant dans le commerce extérieur, M. Benmeradi a salué les efforts bilatéraux consentis pour la consolidation de la coopération et du partenariat. Ces efforts "seront profitables aux deux parties", a assuré le ministre, mettant en avant "les différentes facilités offertes par le Gouvernement en matière d'appui à l'investissement et aux exportations", précise le communiqué.

Pour sa part, Mme McCullagh s'est dit satisfaite du niveau de partenariat atteint par les deux pays, dans le cadre du CDCA qui, a-t-elle poursuivi, constitue "un trait d'union entre les investisseurs des deux pays", appelant la délégation l'accompagnant à poursuivre le programme d'investissement en Algérie.

De son côté, le président du CDCA a mis en avant les différents programmes et projets de partenariat bilatéral à moyen et à long termes et la stratégie de son conseil visant à développer les exportations algériennes hors hydrocarbures vers le Canada.

Lors de son entretien avec l'ambassadeur russe à Alger, le ministre a mis en avant les "relations solides" liant les deux pays, exprimant l'entière disposition de son département ministériel à accorder toutes les "facilités" pour le développement et la diversification du commerce extérieur hors hydrocarbures. Pour sa part, M. Igor Beliaev, a mis l'accent sur l'intérêt accordé par son pays au marché algérien en particulier aux produits agricoles, exprimant la volonté de la Russie d'établir de nouveaux partenariats dans divers domaines, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Le général-major Menad Nouba en visite officielle en Espagne (MDN)

Le général-major Menad Nouba Commandant de la Gendarmerie Nationale, effectuée depuis mardi une visite officielle en Espagne, auprès de la Garde civile espagnole, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la coopération militaire algéro-espagnole et sur l'invitation du Directeur général de la Garde civile espagnole, Monsieur José Manuel Holgado Merino, le général-major Menad Nouba Commandant de la Gendarmerie nationale, effectuée à partir du mardi 20 février 2018, une visite officielle en Espagne, auprès de la Garde civile espagnole, accompagné d'une délégation du Commandement de la Gendarmerie nationale", précise le communiqué.

"Cette visite officielle, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale amorcée entre le Commandement de la Gendarmerie nationale et la Garde civile espagnole permettra de passer en revue l'état de cette coopération et les opportunités de son renforcement et représentera une opportunité pour les responsables des deux institutions, de se concerter sur les questions d'intérêt commun", conclut la même source.

APS

ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE

Messahel s'entretient à Minsk avec son homologue biélorusse

Le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, s'est entretenu, mardi à Minsk, avec son homologue biélorusse, Vladimir Makei, dans le cadre de sa visite officielle en Biélorussie.

Cette visite, la première d'un ministre des Affaires étrangères algérien, a été largement saluée par M. Makei qui a souligné qu'elle donnera aux relations entre les deux pays "une nouvelle dynamique".

L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement et leur diversification à travers l'exploration de nouveaux domaines de coopération.

A ce titre, les deux ministres ont convenu de poursuivre les efforts en cours pour développer les échanges commerciaux entre les deux pays et promouvoir les investissements de part et d'autre.

En outre, les potentialités qu'offrent les économies des

deux pays dans divers secteurs ont été largement débattues par les deux ministres. MM. Messahel et Makei ont également procédé à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun sur lesquelles ils ont échangé leurs analyses respectives. La question de la lutte contre le terrorisme a également été abordée et cet égard, M. Makei a exprimé le souhait de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne en la matière. Au terme des entretiens, les deux ministres ont signé deux accords bilatéraux portant respectivement création d'une commission mixte de coopération scientifique et technique et sur la suppression de



visas pour les passeports diplomatiques et de service. Ces deux accords contribueront à faciliter les échanges bilatéraux, notamment à travers l'instauration d'un cadre institutionnel sur lequel reposera la coopération bilatérale, et la facilitation des échanges de délégations entre

les deux pays. MM. Messahel et Makei ont convenu de maintenir la concertation et de renforcer la coopération entre les deux pays, notamment à travers l'organisation à Alger de la première session de la commission mixte de coopération avant la fin de l'année en cours.

Il a été reçu par le président du Conseil de la République de l'Assemblée nationale de Biélorussie...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a été reçu mardi à Minsk par le président du Conseil de la République de l'Assemblée nationale de Biélorussie, Mikhaïl Myasnikovich, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays.

L'entretien "a porté essentiellement sur les voies et moyens les meilleurs à même de développer la coopération entre les deux

pays, notamment dans le volet parlementaire". A ce titre, le président Myasnikovich s'est dit "disposé" à renforcer la coopération parlementaire à travers la mise en place d'un groupe d'amitié parlementaire et l'échange de visites de délégations de parlementaires des deux pays.

Il a ajouté que cette étape "viendra consolider les relations entre les deux pays et les acquis qu'elles ont enregistrés, notam-

ment à la faveur de cette visite de M. Abdelkader Messahel qui a été couronnée par la conclusion de deux accords bilatéraux importants, dont celui établissant une Commission mixte de coopération scientifique entre les Algérie et la Biélorussie".

M. Myasnikovich a demandé au ministre Messahel de transmettre ses salutations amicales au président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

...et à Minsk par le président biélorusse

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, en visite officielle en République de Biélorussie, a été reçu, mardi à Minsk, par le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, auquel il a transmis un message d'amitié et d'estime du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Tout en se référant aux souvenirs de ses deux rencontres avec le président Abdelaziz Bouteflika en 2000 et en 2006, M. Loukachenko a exprimé sa "satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié et de coopération qui lient l'Algérie et la Biélorussie".

Il a ajouté que cette visite, la

première effectuée par un ministre algérien des Affaires étrangères, devra "poser les jalons d'une coopération plus accrue entre les deux pays dans divers domaines". M. Messahel a, dans ce cadre, exposé les opportunités d'investissements qu'offre le marché algérien dans différents secteurs, en particu-

lier ceux de l'énergie, de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie. Le président biélorusse a chargé M. Messahel de transmettre ses "sentiments d'amitié et d'estime" au président Bouteflika. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères biélorusse, Vladimir Makei.

ALGÉRIE - IRAN

Un mémorandum d'entente signé entre l'APS et l'Agence iranienne IRNA

L'Agence d'informations nationale Algérie Presse Service (APS) et l'Agence de presse de la République islamique d'Iran (IRNA), ont signé mardi à Alger, un mémorandum d'entente pour un échange d'informations.

Le mémorandum a été signé par le Directeur général de l'APS, Abdelhamid Kacha et le Directeur général de l'Agence IRNA, Seyed Zia Hachémi.

Les deux parties ont convenu d'échanger les services en matière d'informations (in-

formations, photos, vidéos et infographie) et de réaliser des projets communs. Avant la cérémonie de signature, le DG de l'agence IRNA a visité les différents services de l'APS, où il a reçu des explications sur les activités de l'Agence et le traitement de l'information.

M. Hachémi a fait part de son admiration quant à "l'organisation" de ces services.

Le responsable iranien a souligné l'importance de la coopération "entre les deux agences sachant que l'agence IRNA dispose d'un réseau de correspondants couvrant

la majorité des capitales du continent asiatique, ce qui permettra à l'APS, a-t-il dit, de diversifier les informations concernant cette partie du monde.

Il a en outre souligné l'importance qu'accorde son agence de presse aux informations provenant de l'Afrique du Nord et dont l'APS peut en être la source.

M. Seyed Zia Hachémi a salué le progrès technique réalisé par l'APS notamment la nouvelle plateforme numérique dont s'est dotée l'APS récemment.

ALGÉRIE - ONU

M. Mihoubi examine la biodiversité avec un responsable à l'ONU

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a examiné mardi à Alger, avec le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et Coordonnateur résident de l'Organisation des Nations unies (ONU), Eric Overvest, "le projet

de préservation de la biodiversité dans les parcs culturels", indique un communiqué du ministère de la Culture.

Les deux parties ont passé en revue le programme ayant donné des résultats probants notamment en termes de développement de plusieurs pro-

tocoles opérationnels pour poursuivre la biodiversité, de la gestion participative et de la contribution financière de l'Etat algérien dans la mise en œuvre de ce projet", précise le communiqué. Lors de cette rencontre, M. Mihoubi et M. Overvest ont convenu de renforcer

la coopération avec les différentes agences relevant de l'ONU à l'image de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), d'autant que l'Algérie recèle de plusieurs sites classés au patrimoine mondial", ajoute la même source.